ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU RHÔNE

L'immigration nord-africaine dans le Rhône

1950-1970

Versement 248 W effectué par le Service de Liaison et de Promotion des Migrants

Répertoire numérique établi par Céline JORDAN-MEILLE sous la direction de Florence BEAUME, conservateur

et publié sous la direction de Philippe ROSSET, conservateur général, directeur des Archives départementales du Rhône

> LYON 1997

AVANT-PROPOS

L'histoire contemporaine - entendons ici celle des périodes les plus récentes, depuis 1940 - retient de nos jours, très largement, l'attention des chercheurs. De nombreux travaux, notamment universitaires, lui sont consacrés, exigeant la consultation et l'utilisation, dans le respect de la réglementation en vigueur, de fonds d'archives trop souvent encore mal connus ou d'accès malaisé, faute d'un traitement suffisant ou d'instruments de recherche appropriés. D'où la nécessité, à présent évidente, de pourvoir ces fonds, à l'égal de ce qui a été fait et continue à l'être pour les fonds d'époques antérieures, de véritables répertoires qui en signalent précisément l'existence et, au-delà, en décrivent le contenu et ouvrent la voie à leur exploitation scientifique.

Telle est bien la perspective dans laquelle a été confié à Mlle Céline Jordan-Meille, à l'occasion d'un stage professionnel effectué d'avril à juillet 1997, le soin d'inventorier les archives provenant du service des affaires musulmanes, puis du service de liaison et de promotion des migrants, pour les années 1950 à 1970, conservées aux Archives départementales du Rhône. La tâche était assurément difficile, tant en raison de la spécificité du fonds et du manque d'informations pour en bien saisir, au préalable, les articulations essentielles, que du fait du désordre, voire de l'état d'éparpillement dans lequel les documents nous étaient parvenus. L'excellent travail réalisé par Mlle Jordan-Meille, sous la direction de Mme Beaume, conservateur, a permis de la mener à bien. Dès lors, une publication s'imposait. Les historiens disposeront ainsi d'un outil qui, par son incontestable qualité, contribuera fortement à élargir nos connaissances et à stimuler la recherche.

D'autres travaux de même nature, portant sur des fonds de la même époque, ont été entrepris. Certains sont sur le point d'aboutir. Ils devront pareillement être publiés. Car c'est par là seulement, au contact direct de sources ainsi clairement identifiées et devenues commodément accessibles, que pourra être étudiée, sur des bases solides, notre histoire en cette seconde moitié du XX° siècle.

Philippe ROSSET Conservateur général du patrimoine Directeur des Archives départementales du Rhône

INTRODUCTION

Le versement 248 W, qui comprend 366 articles et représente 25, 2 mètres linéaires, est le fruit de la réunion de 10 versements faits aux Archives départementales du Rhône entre 1971 et 1979¹ par la préfecture. Le choix de les fondre en une seule entité résulte du fait qu'ils proviennent tous du même service versant, le Service des Affaires Musulmanes qui prend le nom de Service de Liaison et de Promotion des Migrants en 1965, et qu'ils portent essentiellement sur la période 1952-1970.

Le Service de Liaison et de Promotion des Migrants reste en activité jusqu'en 1985. Nous avons cependant choisi pour bornes chronologiques 1952 et 1970 car les attributions du service connaissent une réorientation à la fin des années 1960 et les archives produites par le service sont dès lors sensiblement différentes.

HISTORIQUE ET ATTRIBUTIONS

Du Service des Affaires Indigènes Nord-Africaines au Service des Affaires Musulmanes : 1934-1952

La première proposition visant à créer un service spécialement chargé des Nord-Africains remonte au 20 décembre 1923, en même temps que la volonté de réglementer l'émigration. Trois conseillers municipaux de la ville de Paris, Besombes, Emile Massard et Pierre Godin proposent que soit créée à la préfecture

^{1.} Pour beaucoup sans bordereaux de versement.

de Paris une section «affaires indigènes nord-africaines». Cette section est effectivement créée par arrêté du préfet de police du 31 mars 1925².

Très vite, le système mis en place à Paris est étendu à l'ensemble de la France. Un décret du 27 octobre 1928 prévoit la création de Services des Affaires Indigènes Nord-Africaines (SAINA), destinés à «assurer l'assistance aux indigènes nord-africains en résidence ou de passage dans la Métropole». Par conséquent, «l'idée qu'il incombait à l'Etat ou aux collectivités locales un devoir spécifique d'encadrement des Nord-Africains est presque aussi ancienne que leur présence en France» ³.

La France est partagée en cinq régions, devant chacune être dotée d'un Service des Affaires Indigènes Nord-Africaines. La ville de Saint-Etienne est désignée pour l'est de la France et un SAINA y est institué par arrêté du ministère de l'Intérieur du 3 novembre 1928. La compétence de ce service s'étend théoriquement à vingt départements⁴ dont le département du Rhône mais la réalité est tout autre, le champ d'action du SAINA de Saint-Etienne ne dépassant pas les limites du département de la Loire.

A Lyon, l'administration des Nord-Africains est laissée à l'initiative privée. Le devant de la scène est occupé par le comité de protection des travailleurs nord-africains, créé le 24 octobre 1925 et animé par Julien Azario, secrétaire de police. Ce comité joue officieusement le rôle dévolu aux SAINA, ce dont les collectivités locales s'accommodent parfaitement. Le décret du 27 octobre 1928 prévoit, en effet, que les SAINA fonctionnent grâce aux subventions versées par les collectivités locales, municipalités et départements. Or, le projet de créer à Lyon un SAINA est régulièrement repoussé, faute de moyens, le département et la municipalité refusant d'apporter leur contribution financière.

Les années 1927-1934 sont marquées par de nombreuses négociations et démarches, relatives à la création à Lyon d'un SAINA et surtout à son financement. La préfecture du Rhône annonce finalement, en novembre 1934, l'ouverture d'un tel service.

^{2.} Pierre GODIN, Note pour Messieurs les conseillers municipaux de Paris et Messieurs les conseillers généraux de la Seine sur le fonctionnement des services de surveillance, protection et assistance des indigènes Nord-Africains résidant ou de passage dans la Seine, Paris, 1933, p. 3 et p. 25. Cette note se trouve dans un dossier consacré au Service des Affaires Nord-Africaines de Lyon, A.D. du Rhône, 10 M non coté.

^{3.} Geneviève MASSARD-GUILBAUD, *Des Algériens à Lyon. De la Grande Guerre au Front Populaire*, Paris, Editions de L'Harmattan, 1995, p. 343.

^{4.} Du Bas-Rhin à l'Isère et au Cantal. Par décret du 3 novembre 1928, des S.A.I.N.A. sont également créés

Le service est placé sous le double vocable du contrôle et de l'assistance aux Nord-Africains. Le langage de l'administration varie à ce sujet selon ses interlocuteurs. Dans la presse, on insiste sur le côté social : «ce bureau aura surtout mission de les [Nord-Africains] aider et de les conseiller » ⁵. Par contre, dans un courrier adressé au ministre de l'Intérieur et aux municipalités de l'agglomération, la vocation sociale du service a pratiquement disparu, loin derrière la mission de contrôle, l'essentiel étant de «soumettre les Nord-Africains à un recensement particulièrement rigoureux, de les détourner d'une agitation créée dans un but exclusivement politique⁶, de leur procurer du travail et, le cas échéant, des moyens d'assistance, d'hospitalisation et de rapatriement »⁷.

L'aspect coercitif domine nettement. D'une part, le SAINA est un service de la préfecture rattaché à la police spéciale et placé sous la direction du commissaire de police spéciale. D'autre part en raison de la personnalité de Julien Azario qui prend la direction effective du service et de l'idée qu'il se fait de son travail. Ce dernier s'était déjà appliqué, lorsqu'il dirigeait le comité de protection des travailleurs nord-africains à faire embaucher des Nord-Africains comme casseurs de grèves. Julien Azario est d'ailleurs surnommé par les travailleurs nord-africains « le Grrrand Caïd Azario » et plusieurs pétitions dénonçant son attitude sont adressées aux pouvoirs publics.

L'activité du SAINA nous est connue grâce aux rapports établis par Julien Azario. La principale activité du service est le placement des travailleurs nord-africains sans emploi. L'esprit qui préside au placement des Nord-Africains est toujours le même et « les grands thèmes du syndicalisme jaune animent toujours l'action de Julien Azario »8. Julien Azario règne en vrai despote, les travailleurs non inscrits au SAINA ne trouvant pas d'emploi.

D'un point de vue social, Julien Azario contribue à exclure les Nord-Africains et notamment les Algériens des circuits traditionnels en matière d'assistance. Les Algériens bénéficiaient, en effet, des mêmes aides que les autres Français en cas de dénuement. Les bons de soupe par exemple, étaient distribués par les mairies à ceux qui ne bénéficiaient pas d'aide en espèces du fonds du chômage. Sous l'impulsion de Julien Azario, le SAINA prend dorénavant en charge la distribution des bons de soupe⁹. L'assistance aux Nord-Africains est donc laissée à la seule appréciation de Julien Azario. Assistance et surveillance policière sont désormais confondues.

^{5.} Article paru dans le *Progrès* le 3 novembre 1934.

^{6.} Il s'agit de limiter l'activité de la Glorieuse Etoile Nord-Africaine.

^{7.} Correspondance du 30 octobre 1934, A.D. 69, 10 M non coté.

^{8.} Geneviève MASSARD-GUILBAUD, op. cit., p. 365.

^{9.} Geneviève MASSARD-GUILBAUD, op. cit., p. 367.

Julien Azario reste en fonction jusqu'à l'automne 1936. En décembre de la même année, le SAINA est réorganisé. Le nouveau service prend le nom de centre nord-africain. La direction du service est retirée au commissaire de police spéciale pour être confiée au directeur de l'office départemental de placement de la main d'oeuvre mais l'état d'esprit reste le même. Les missions du service restent inchangées, il est toujours question de contrôler, d'accueillir, de conseiller, de placer, de se tenir au courant de l'état d'esprit et de rapatrier. Un accent particulier est cependant mis sur le contrôle sanitaire. Les Nord-Africains qui se présentent au centre sont «conduits dans un établissement de douches pour les épouiller si nécessaire, et leurs vêtements sont passés à l'étuve» 10.

Le centre nord-africain se décompose en deux services. Un centre d'accueil, d'immatriculation, de placement et de rapatriement installé 13 quai Perrache et confié à trois agents, un agent du commissariat spécial, un agent municipal détaché du fonds de chômage et un sergent-chef interprète mis à disposition par le gouvernement militaire et un service des secours en nature, 46 quai Gailleton. L'administration des Nord-Africains ne relève plus directement de la police mais reste toujours une administration d'exception.

En 1940, le général commandant de la 14ème région militaire propose la création à Lyon «d'une sorte de brigade nord-africaine» car « ni les services de police spéciale, ni les commissaires chargés de la surveillance du territoire à Lyon n'ont à leur disposition les moyens nécessaires pour assurer convenablement la surveillance des indigènes nord-africains» 11. Le centre nord-africain a-t-il disparu? Nous ne pouvons répondre par l'affirmative. Il semble cependant qu'une telle brigade soit constituée. Dans une note datée du 12 février 1944, il est précisé que « seule la brigade nord-africaine assurait à Lyon, depuis novembre 1942, le contrôle des Nord-Africains». Cette brigade est d'ailleurs dirigée par Julien Azario.

Le décret du 27 octobre 1928 portant création des SAINA est abrogé par un décret du ministère de l'Intérieur du 3 juin 1943 qui substitue au SAINA un Service des Affaires Musulmanes Nord-Africaines. Ce service a pour mission « d'assurer l'assistance morale et matérielle aux musulmans d'Afrique du Nord en résidence ou en passage dans la Métropole ». Ce nouveau service ne fait donc que remplacer, sous un autre nom, le SAINA

Le décret du 3 juin 1943 prévoit la création de Bureaux des Affaires Musulmanes Nord-Africaines (BAMNA) « dans les villes où leur utilité sera recon-

 $^{10.\,}$ Rapport du 12 décembre 1936, A.D. du Rhône, 10 M non coté.

^{11.} Correspondance du 14 mars 1940, A.D. du Rhône, 182 W 16.

nue». C'est chose faite à Lyon, le 1er janvier 1944. Le BAMNA relève du ministère de l'Intérieur, direction de l'Algérie. La création du BAMNA n'a pas pour autant entraîné la disparition de la brigade nord-africaine de Julien Azario et le chef du BAMNA de se plaindre à plusieurs reprises de l'attitude de Julien Azario. Il porte d'ailleurs plainte contre ce dernier en février 1944. Après enquête, la brigade nord-africaine est dissoute par arrêté préfectoral du 17 avril 1944. Cette dissolution entre en vigueur le 1er mai suivant¹².

Or, une note du 17 mai 1944 précise que la brigade nord-africaine a été reconstituée et à nouveau confiée à Julien Azario, tout en précisant que « ceci peut paraître étonnant quand on se reporte au rapport du 7 avril de Monsieur l'Intendant », rapport dans lequel il préconise la dissolution de la brigade nord-africaine ¹³. Les archives à notre disposition ne nous permettent pas de retracer avec précision le devenir de la brigade nord-africaine.

La compétence du BAMNA de Lyon s'étend aux départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, du Jura, du Rhône, de la Saône-et-Loire, de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Hautes-Alpes. Il a une mission générale de contrôle et d'assistance comme précédemment le SAINA. Cependant, le BAMNA se doit également de coordonner l'action des associations s'occupant des travailleurs nord-africains, de réaliser la liaison entre ces diverses associations, l'administration et les Nord-Africains. Il a aussi en charge le contrôle des foyers d'hébergement. Ces missions sont toujours placées sous le double vocable de l'assistance et du contrôle policier mais avec un rééquilibrage au profit de l'assistance, de l'aide, du conseil et de l'orientation des Nord-Africains. Le vocabulaire utilisé pour définir les compétences de ce nouveau bureau est nettement moins policier que celui précédemment employé pour définir les missions du SAINA.

Les BAMNA sont supprimés par décret du ministère de l'Intérieur du 17 novembre 1945, ainsi que l'ensemble des services dont relevaient les travailleurs nord-africains. Les attributions des services dissous sont dévolues à des bureaux sociaux placés sous l'autorité des offices du Travail et de la Main d'Oeuvre. Ces bureaux «sont destinés par leur action à faciliter le séjour en France des travailleurs nord-africains». Le décret prévoit la création d'un bureau social à Lyon.

Un arrêté du ministère du Travail et de la Sécurité Sociale en date du 13 juin 1946 prévoit la nomination de contrôleurs sociaux spécialisés pour les questions nord-africaines, en application de l'article 2 du décret du 17 novembre 1945. Les compétences des contrôleurs sociaux sont définies par une circulaire ministé-

¹² A.D. du Rhône, 182 W 16.

¹³ Ibia

rielle n°348 du 19 août 1952. Ce sont des agents des services extérieurs du Travail et de la Main d'Oeuvre placés auprès des services départementaux de la main d'oeuvre, sous l'autorité du directeur départemental du Travail et de la Main d'Oeuvre. Ils sont chargés d'étudier les problèmes posés par l'emploi et la main d'oeuvre originaire d'Afrique du Nord et de promouvoir toutes les mesures propres à améliorer les conditions d'existence des travailleurs nord-africains.

Nous trouvons mention dans les archives, notamment en 1951,1956 et 1959 de contrôleurs sociaux de la main d'oeuvre nord-africaine. L'examen des bordereaux de versement des directions régionale et départementale du Travail pour la période concernée ne nous apporte pas d'éléments concrets. Il est seulement fait mention d'un fichier des travailleurs étrangers créé en 1945, au moment donc de la mise en place des bureaux sociaux. Les étrangers sont donc pris en charge, à partir de 1946 et jusqu'en 1952, par le ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

Du Service des Affaires Musulmanes au Service de Liaison et de Promotion des Migrants : 1952-1985

Une circulaire du ministère de l'Intérieur, n°54 du 1er février 1952, prescrit la création à Lyon, Paris, Lille et Marseille d'un Service des Affaires Musulmanes. Des administrateurs des Services Civils de l'Algérie, mis à la disposition des préfets en qualité de conseillers techniques sont placés à la tête de ces nouveaux services. Il est intéressant de remarquer que l'administration des Nord-Africains était déjà, au temps du SAINA confiée à des hommes qui avaient exercés en Afrique du Nord. Julien Azario avait été fonctionnaire en Algérie. Ces services sont plus spécialement tournés vers les Algériens, ce qui n'exclut pas pour autant toute intervention en direction de l'ensemble des Nord-Africains, comme l'indiquent les archives.

Ces nouveaux services sont directement rattachés au cabinet du préfet et dépendent, comme précédemment les BAMNA, du ministère de l'Intérieur, direction de l'Algérie. Les conseillers techniques ont avant tout une mission de conseil et un rôle de coordination. A. Bonfils, conseiller technique pour les Affaires Musulmanes à Lyon, définit ainsi sa mission : «c'est essentiellement une mission d'information, de liaison, d'animation et d'orientation auprès des services administratifs et organismes privés fonctionnant à l'intention des personnes originaires d'Algérie» ¹⁴. Les conseillers techniques ne doivent pas se substituer aux associations auprès desquelles ils doivent garder un rôle de conseiller et d'animateur, comme leur titre le laisse entendre.

^{14.} Note du 27 septembre 1963, A.D. du Rhône, 248 W 1.

Les compétences des conseillers techniques sont tout d'abord limitées aux questions sociales, leur mission étant d'organiser «l'assistance morale, matérielle et sociale » des Nord-Africains. Mais très vite, dès 1958, une circulaire du ministère de l'Intérieur – n°65, en date du 10 février 1958 – étend leurs compétences à l'ensemble des questions intéressant les Nord-Africains. Il est seulement précisé que « leur intervention dans le domaine politique ou de l'information policière devra se faire avec une discrétion suffisante pour ne pas gêner leur action sociale ».

Les conseillers techniques interviennent dans des domaines variés : le logement et la résorption des bidonvilles en collaboration avec la SONACO-TRAL¹⁵ et les associations, la promotion sociale (formation professionnelle, cours de rattrapage scolaire, cours pour adultes), la constitution des dossiers des victimes du terrorisme en Métropole, le contrôle de l'activité des associations et notamment de l'utilisation des subventions allouées par le FAS¹⁶ et le ministère de l'Intérieur¹⁷. Ce sont également les conseillers techniques qui sont chargés de délivrer les certificats établissant la qualité de rapatrié et, depuis le 1er janvier 1963, d'établir les dossiers relatifs à la reconnaissance de la nationalité française, dossiers qu'ils transmettent, après enquête des services de police, au ministère de l'Intérieur, pour décision. Ils sont également en liaison étroite et constante avec les services de police «pour tout ce qui concerne la population musulmane, notamment sur le plan de la sécurit黹8.

L'aspect sécuritaire n'a donc pas disparu mais une place dorénavant importante est dévolue à l'action sociale. Il apparaît d'ailleurs, à la lecture des archives, que Georges Martin est apprécié par les travailleurs nord-africains.

Les Services des Affaires Musulmanes ont, au moment de leur création, vocation régionale. Georges Martin est détaché au cabinet du préfet du Rhône, pour la 8ème région. Dès 1957, deux nouveaux administrateurs des Services Civils de l'Algérie sont affectés à Saint-Etienne et à Grenoble. Le premier a compétence pour les départements de la Loire et de la Haute-Loire, le second pour les départe-

^{15.} Société Nationale de Construction pour les Travailleurs Algériens.

^{16.} Fonds d'Action Sociale. Le F.A.S. est un établissement public créé en 1958 pour améliorer les conditions de vie des travailleurs algériens et répondre aux problèmes du logement. Il est placé, en 1966, sous la tutelle de la direction des Populations et des Migrations, rattaché au ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité. Le F.A.S. intervient par voie de subventions dans les domaines du logement des travailleurs, de la formation et de l'action sociale et culturelle.

^{17.} Les dossiers de demandes de subventions sont en effet transmis pour attribution par les conseillers techniques pour les Affaires Musulmanes, avec mention de leur avis.

^{18.} Note du 27 septembre 1963, A.D.Rhône, 248 W 1.

ments de l'Isère, des Hautes-Alpes, de la Savoie et de la Haute-Savoie. La compétence de Georges Martin s'étend aux départements du Rhône, de l'Ain, de l'Ardèche et de la Drôme. Il assure également la coordination sur le plan régional.

En 1960, un conseiller technique pour les Affaires Musulmanes est détaché à Valence pour les départements de la Drôme et de l'Ardèche, de sorte que la compétence territoriale du Service des Affaires Musulmanes placé auprès du préfet du Rhône est réduite aux départements du Rhône et de l'Ain.

Le personnel du Service des Affaires Musulmanes est peu élevé. Il varie entre une et trois personnes. Ainsi, en 1963, le service se compose-t-il de trois personnes : deux conseillers techniques, A. Bonfils et Jean Counil, et une secrétaire.

La circulaire n°65 du 10 février 1958 précise que les conseillers techniques pour les Affaires Musulmanes rédigent un rapport mensuel d'activité adressé au ministère de l'Intérieur. Ce rapport mensuel est complété chaque trimestre par une nouvelle synthèse plus détaillée qui fait le bilan de l'activité des conseillers techniques. Enfin, l'ensemble des conseillers techniques se réunit périodiquement pour étudier des points précis et définir l'orientation générale de leur mission.

Par circulaire n°315 du 31 mai 1958, le ministre de l'Intérieur supprime les rapports mensuels. Les rapports trimestriels sont maintenus, ils répondent à un plan précis, défini par le ministère de l'Intérieur. Les rubriques des rapports trimestriels sont les suivantes : état d'esprit de la population musulmane en Métropole, renseignements statistiques, action des services administratifs, action des associations, problèmes relatifs à l'hébergement, action éducative, militaires et anciens militaires, problèmes d'information, attitude des milieux métropolitains et actions en faveur des réfugiés musulmans. Cette longue liste reflète les multiples champs d'intervention des conseillers techniques pour les Affaires Musulmanes.

En 1959, pour faire face à la multiplication des attentats terroristes, certains départements, et notamment le Rhône, sont dotés de Sections Administratives Techniques (SAT). En réponse aux circulaires du ministère de l'Intérieur et du Premier ministre, secrétariat général pour les Affaires Algériennes, des 27 juillet 1959 et 11 août 1960, deux SAT sont créées à Lyon. Elles fonctionnent à compter du 28 novembre 1960. Il s'agit des SAT de Lyon Sud et Lyon Nord. Ces SAT sont placées sous l'autorité et la direction de Georges Martin, conseiller technique pour les Affaires Musulmanes. Elles sont donc directement rattachées au Service des Affaires Musulmanes. Les SAT sont des services civils animés par un personnel militaire, en l'occurrence des officiers des affaires algériennes. Le 1er janvier 1962, une nouvelle SAT est créée, la SAT de Lyon Ouest.

Chaque SAT a une compétence territoriale clairement délimitée. La SAT de Lyon Nord, installée boulevard Eugène Déruelle et dirigée par le capitaine

Bertrand a compétence pour les 3° et 6° arrondissements, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin et Bron. La SAT de Lyon Ouest, quai Gailleton, dirigée par le capitaine Conil, a compétence pour les 1°, 2° 4° et 5° arrondissements, Oullins, Pierre-Bénite, La Mulatière, Sainte-Foy, Francheville, Tassin-La-Demi-Lune et Ecully. La SAT de Lyon Sud, rue Joseph Chapelle, dirigée par le capitaine Lazzarini, a compétence pour les 7° et 8° arrondissements, Venissieux et Saint-Fons.

Chaque SAT comprend un officier, chef de la SAT, un adjoint, une secrétaire, une sténodactylographe et deux fonctionnaires de police. L'assistance et le contrôle policier de la population algérienne sont donc toujours étroitement liés.

Les missions des SAT sont définies par circulaire du Premier ministre en date du 11 août 1960. Il s'agit «d'assister les Français musulmans dans toutes leurs démarches, de relever leur niveau de vie, notamment en leur permettant l'exercice des droits attachés à leur citoyenneté, de rétablir un climat de confiance entre la population musulmane et la population métropolitaine ». Dans une note confidentielle il est en outre précisé que le personnel des SAT doit «faire comprendre à la population musulmane l'intérêt qui s'attache au maintien de ses liens avec la France, si elle veut continuer à vivre dans les meilleures conditions possibles ».

L'activité des SAT nous est connue grâce aux rapports d'activité des officiers des affaires algériennes. L'activité principale des SAT est l'accueil, l'orientation, le reclassement et le logement des anciens supplétifs¹⁹. Ce sont les SAT qui établissent les dossiers de rapatriés, transmis aux conseillers techniques pour les Affaires Musulmanes, pour délivrance des attestations de la qualité de rapatrié. La SAT de Lyon Nord est en outre chargée de préparer l'éclatement et la suppression du centre d'hébergement de la Part-Dieu. Les SAT sont en principe supprimées le 30 juin 1963. Une SAT reste cependant en activité jusqu'à la fin de l'année. Le bureau d'interventions sociales de la Maison du Travailleur Etranger²⁰ prend le relais des SAT.

Par circulaire n°446 du 22 juillet 1965, le ministre de l'Intérieur substitue au Service des Affaires Musulmanes un Service de Liaison et de Promotion des Migrants (SLPM) car «le Service des Affaires Musulmanes a perdu depuis l'indépendance de l'Algérie sa justification, bien plus le titre donné à ce service tendrait à accréditer une subordination particulière des étrangers musulmans à l'autorité française».

^{19.} Les anciens supplétifs sont les soldats des unités supplétives de l'armée pendant la guerre d'Algérie, notamment les harkis.

^{20.} La Maison du Travailleur Etranger est une association.

Les SLPM sont toujours directement rattachés au cabinet du préfet mais dépendent du ministère de l'Intérieur, direction générale des Affaires Politiques et de l'Administration du Territoire. Des chargés de mission sont placés à la tête de ces nouveaux services. Ils doivent, comme précédemment les conseillers techniques pour les Affaires Musulmanes, coordonner sur le plan local l'action des divers services administratifs et associations afin d'organiser l'accueil des Nord-Africains, à savoir, une mission de centralisation, d'impulsion et de coordination. Les archives produites par les chargés de mission et précédemment les conseillers techniques pour les Affaires Musulmanes sont identiques.

Au niveau du ministère de l'Intérieur, le Service central de Liaison et de Promotion des Migrants se décompose en quatre sections : une première section études, documentation et synthèse, une seconde section affaires sociales et financières, une troisième section affaires administratives et une quatrième section liaisons ministérielles et information. Ce service anime et coordonne l'action des chargés de missions régionaux et départementaux.

Le SLPM de Lyon est créé par arrêté préfectoral du 1er septembre 1965. La même année, trois chargés de missions sont affectés dans la région Rhône-Alpes. Un à Lyon, un à Grenoble et un à Saint-Etienne. Le premier a compétence pour les départements du Rhône, de l'Ain, de l'Ardèche et de la Drôme, le second pour les départements de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie et le troisième pour le département de la Loire. Le chargé de mission rattaché au cabinet du préfet du Rhône coordonne l'action des chargés de missions départementaux et inter-départementaux.

Le champ d'action géographique des chargés de mission est donc plus vaste que celui des conseillers techniques pour les Affaires Musulmanes. D'autant plus qu'en 1967, l'échelon départemental du SLPM, à savoir le service rattaché au cabinet du préfet de la Loire, est supprimé.

Dans les régions où le nombre de migrants est faible, comme en Bretagne, en Limousin, en Basse-Normandie ou en Poitou-Charentes, les attributions des chargés de mission sont confiées à un sous-préfet de la région.

Les attributions des chargés de mission sont définies par la circulaire $n^{\circ}446$ du ministère de l'Intérieur :

- rechercher, rassembler et tenir à jour toute documentation utile concernant la situation présente, l'évolution et les perspectives d'avenir des migrants,
- coordonner l'action des divers chefs de service régionaux et départementaux, en liaison avec les utilisateurs privés, avec les représentants des organisations patronales et syndicales,
- susciter et coordonner toutes mesures pour la résorption des bidonvilles et l'intégration psychosociologique des migrants,

- contrôler la bonne exécution des mesures adoptées, l'action des associations privées et leur utilisation des fonds publics alloués.

Le SLPM est donc un service de missions et non de gestion. Il doit avant tout centraliser l'ensemble des informations recueillies sur les étrangers, «l'information du gouvernement sur tous les aspects, politiques, économiques et sociaux de la situation des migrants étrangers doit être l'une des tâches primordiales auxquelles est appelé à se consacrer le SLPM»²¹.

L'aspect sécuritaire reste important. Il ne faut pas, en effet, oublier que le SLPM est rattaché au ministère de l'Intérieur car, est-il précisé dans la circulaire du 22 juillet 1965, « les problèmes liés à l'immigration se situent non seulement au plan démographique ou économique mais aussi et surtout au plan politique et de l'ordre public ».

Les chargés de mission comme précédemment les conseillers techniques pour les Affaires Musulmanes, transmettent au ministère de l'Intérieur un rapport d'activité d'abord semestriel puis annuel. Ce rapport est régional, il est établi par le chargé de mission en place à Lyon.

La circulaire n°446 du ministère de l'Intérieur prévoit également la création d'un groupe de synthèse régional de la promotion des migrants. Ces groupes de synthèse ont pour tâche de « définir et de mettre en oeuvre sur le plan régional une politique cohérente à l'égard des migrants séjournant sur notre territoire » ²².

Les chargés de mission placés auprès des préfets de région assurent le secrétariat de ce groupe de synthèse et préparent l'ordre du jour. Un arrêté préfectoral du 15 décembre 1965 crée au siège de la préfecture du Rhône un groupe de synthèse régional de promotion des migrants. Le groupe de synthèse, présidé par le préfet de région, se réunit au moins deux fois par an. Le procès-verbal des réunions est adressé au ministère de l'Intérieur.

Suite à la création du ministère des Affaires Sociales et de la direction de la Population et des Migrations, en 1966, le maintien du SLPM au cabinet du préfet est un temps remis en cause. Il est envisagé de rattacher le SLPM au ministère des Affaires Sociales ou éventuellement à la Police nationale. La direction de la Population et des Migrations est, en effet, chargée des questions relatives à l'immigration et aux problèmes des naturalisations. ²³

^{21.} Circulaire n°83 du ministère de l'Intérieur du 10 février 1966.

^{22.} Circulaire n°446 du ministère de l'Intérieur du 22 juillet 1965.

^{23.} Circulaire n°147 du ministère de l'Intérieur du 14 mars 1967.

A partir des années 1969-1970, l'activité des chargés de mission est davantage orientée vers le problème du logement et de la résorption de l'habitat insalubre, comme l'indiquent les archives produites par le SLPM : les chargés de mission transmettent pour attribution les dossiers de demande de logement en cité HLM et proposent le relogement en foyer des occupants des garnis fermés. D'autre part, les Nord-Africains ne sont plus les interlocuteurs privilégiés du SLPM qui prend en charge, notamment pour tout ce qui se rapporte au logement, l'ensemble des étrangers.

Jusqu' au milieu des années 1960, l'action des pouvoirs publics vis à vis du logement est en effet pratiquement inexistante car la logique de l'immigration est une logique économique. Le logement n'est encore ni un enjeu de politique locale ni un enjeu de politique nationale. On ne raisonne pas encore en terme d'installation définitive. Il faut attendre le début des années 1970 pour que les pouvoirs publics prennent conscience de la situation sociale des étrangers, notamment suite à l'incendie d'Aubervilliers²⁴. Le premier objectif de l'Etat est alors de lutter contre les pratiques des logeurs privés appelés «marchands de sommeil» ²⁵. Le second objectif est la résorption de l'habitat insalubre. Mais, pour les autorités, le relogement des immigrés passe par une phase intermédiaire : la cité de transit.

Cette nouvelle orientation préfigure l'évolution du SLPM qui disparaît en 1985, remplacé par un Service de Développement des Quartiers et des Relations Intercommunales (SDQRI). L'évolution du service est ensuite difficile à suivre. En tout état de cause, les différentes attributions du SLPM sont aujourd'hui réparties entre différents services.

CLASSEMENT

Tris et éliminations

Au cours du classement, outre des doubles, des brouillons informes et des papiers de corbeille, nous avons également éliminé d'une part des documents jugés sans intérêt historique, à savoir toutes les factures de fonctionnement des SAT (factures de téléphone, factures d'éléctricité, frais de réparation des véhicules...), d'autre part des budgets du département du Rhône et des recueils des

^{24.} Patrick Weil, La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration 1938-1991, Paris, éditions Liberté d'esprit, p. 249-254.

^{25.} Cette situation explique la présence nombreuse de dossiers relatifs au contrôle des garnis.

actes administratifs, documents présents par ailleurs dans d'autres fonds conservés aux Archives départementales. Au total, environ 1 mètre linéaire a été éliminé.

Classement

Le plan de classement établi est fondé sur l'analyse des attributions du Service des Affaires Musulmanes puis du SLPM définies par la circulaire n°446 du 22 juillet 1965. Nous nous contenterons ici de décrire sommairement les caractéristiques majeures du plan de classement, afin de préciser ce que l'on peut ou ne peut pas trouver sous les principales rubriques :

Administration des Nord-Africains: nous avons regroupé sous ce vocable d'une part, les dossiers relatifs à l'organisation et au fonctionnement du Service des Affaires Musulmanes, des SAT, du SLPM et du groupe de synthèse régional de la promotion des migrants, d'autre part, les dossiers qui témoignent de l'activité des conseillers techniques et chargés de mission, en particulier les rapports et synthèses mensuels puis semestriels, riches d'enseignements sur l'attitude des pouvoirs publics face à l'immigration nord-africaine. Les dossiers relatifs au Service des Affaires Musulmanes et au SLPM ont été regroupés sous une même rubrique car le SLPM se substitue, en 1965, au Service des Affaires Musulmanes²⁶.

Contrôle des flux migratoires et surveillance des ressortissants étrangers: l'administration des Nord-Africains a toujours été placée sous le double vocable du contrôle policier et de l'assistance aux Nord-Africains. Service des Affaires Musulmanes et SLPM sont tous deux rattachés au cabinet du préfet du Rhône. Aussi avons nous jugé bon de créer cette section, divisée en deux points: un premier point *contrôle des flux migratoires* où on trouvera tout ce qui concerne les mouvements des ressortissants étrangers et un second point davantage centré sur les aspects politiques de l'immigration et les activités politiques notamment des associations et amicales algériennes. Le SLPM est un service de missions et c'est au titre de sa mission générale de collecte et de centralisation des données d'ordre économique, social et politique concernant les populations migrantes que l'ensemble de ces dossiers font partie intégrante du fonds.

<u>Emploi, secours et assistance</u>: on trouvera ici tous les dossiers compilés par les conseillers techniques et chargés de mission sur les thèmes de l'emploi, de l'aide sociale et du secours, pour des raisons identiques à celles évoquées précédemment. Les dossiers regroupés ici sont de nature différente: des dossiers présentant des données générales sur les aspects sociaux au sens large du terme

^{26.} Cf. introduction p. 19.

(emploi et main d'oeuvre nord-africaine, santé, alphabétisation...) de l'immigration et des dossiers axés sur une partie seulement de la population migrante et en particulier les rapatriés d'Afrique du Nord.

Associations et organismes HLM: l'une des attributions des chargés de mission du SLPM définies par la circulaire n°446 du 22 juillet 1965 est de contrôler l'action des associations privées et leur utilisation des fonds publics alloués. On trouvera donc ici tous les dossiers relatifs aux modalités d'attribution des subventions et à l'activité des associations et des organismes HLM, principalement du département du Rhône et notamment la Maison de l'Afrique du Nord devenue Maison du Travailleur Etranger.

<u>Logement des travailleurs étrangers et de leur famille</u>: principalement deux catégories de dossiers sont regroupées ici : des dossiers relatifs aux différentes modalités de logement offertes aux ressortissants nord-africains (centres d'hébergement, garnis, cités familiales de transit, cités HLM) et des dossiers relatifs à l'habitat insalubre et à sa résorption. Les chargés de mission doivent, en effet, «susciter et coordonner toutes mesures pour la résorption des bidonvilles».

La compétence géographique des conseillers techniques et chargés de mission évolue au cours du temps²⁷. Cependant, lorsque aucune donnée géographique n'est précisée dans l'analyse d'un dossier, celui-ci intéresse le département du Rhône.

L'analyse de ce fonds permet d'étudier en parallèle, sur des sujets similaires, le regard porté par l'Etat et par les associations privées sur l'immigration et les priorités des uns et des autres, en matière économique ou sociale.

Pour avoir une vue d'ensemble du plan de classement, le sommaire (page 31) se révélera utile. D'autre part, on trouvera en fin d'ouvrage le tableau méthodique des noms de lieux, celui des mots-matières et l'index alphabétique.

^{27.} Cf. introduction p. 17 et 19.

BIBLIOGRAPHIE

- AGERON (Charles-Robert), « Les supplétifs algériens dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°48, octobre-décembre 1995, p. 3-20.
- BEGAG (Azouz), *Place du Pont ou la médina de Lyon*, Paris, Editions Autrement, Collection « Monde / Français d'ailleurs, peuple d'ici », hors-série n°96, 1997, 83 p.
- BONNET (Jean-Charles), *Les pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1976, 414 p.
- CHAUVIN (Stéphanie), « Des appelés pas comme les autres ? Les conscrits "Français de souche nord-africaine" pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°48, octobre-décembre 1995, p. 21-30.
- Costa-Lascoux (Jacqueline), *De l'immigré au citoyen, Paris*, La documentation Française, Collection « Notes et Etudes documentaires », n°4886, 1989, 159 p.
- HERVO (Monique) et CHARRAS (Marie-Ange), *Bidonvilles, l'enlisement*, Paris, Maspero, Collection « Cahiers libres, 219-220 », 1971, 410 p.
- « Immigrés et enfants d'immigrés », *Espace, Populations, Sociétes*, n°2-3, 1996, 544 p.
- LEQUIN (Yves) (dir.), La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France, Paris, Larousse, 1988, 479 p.
- « Le temps de l'Algérie française. De la prise d'Alger à l'indépendance », *L'Histoire*, n°140, janvier 1991, 136 p.
- MASSART-GUILBAUD (Geneviève), *Des Algériens à Lyon. De la Grande Guerre au Front Populaire*, Paris, L'Harmattan, 1995, 536 p.

- NOIRIEL (Gérard), « Français et étrangers », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, tome 3, Les France, vol. 1, Conflits et partages, Paris, Gallimard, 1992, p. 275-319.
- SCHOR (Ralph), *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXème siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, 347 p.
- Vingtième siècle. Revue d'histoire, n°7, juillet 1985,
- Weil (Patrick), La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration 1938-1991, Paris, Edition Liberté de l'esprit, 1991, 403 p.

Pour plus de précision, nous renvoyons à la riche bibliographie établie par Ralph Schor dans *L'histoire de l'immigration en France de la fin du XIXème siècle à nos jours*.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Archives départementales du Rhône

Cabinet du préfet du Rhône

- 182 W
 - 182 W 16, contrôle des Nords-Africains, brigade nord-africaine (1944).
 - 182 W 43, Amitiés africaines, secours aux prisonniers de guerre français et africains (1941).
 - 182 W 44, recensement des étrangers de la région de Lyon (bordereaux des listes de ressortissants étrangers).

- 437 W

- 437 W 78-95, affaires nord-africaines, guerre d'Algérie (1946-1962).
- 437 W 105-106, affaires musulmanes (1958-1962).
- 437 W 107-121, conseiller technique pour les affaires musulmanes (1948-1962).
- 437 W 122, associations en rapport avec les événements d'Algérie (1959-1964).
- 437 W 123, rapatriés d'Afrique du Nord, organisation et activités de la délégation régionale du secrétariat d'Etat aux rapatriés (1956-1958, 1962-1964).

- 668 W

- 668 W 86, ressortissants nord-africains (1951-1959).
- 668 W 87, séparatisme algérien (1958-1962).

Direction départementale du travail

- 3287 W: fichier de la main d'oeuvre étrangère ouvert en 1945 et clos en 1994.

- 3365 W : fichier de la main d'oeuvre étrangère (1966-1983).
- Versement non coté : dossiers se rapportant aux fichiers ci-dessus mentionnés.

Bibliothèque municipale de Lyon

- Fonds Marcelle Vallet: photographies de bidonvilles (1957-1962).
- Fonds Georges Vermard : reportage sur les bidonvilles et les nouveaux centres d'hébergement (1968).

Fondation Berliet

Les archives relatives aux foyers d'hébergement construits par les établissements Berliet à l'intention de ses ouvriers ne sont pas conservées à la fondation.

Maison du Travailleur Etranger

L'association qui prend, en 1994, le nom d'A.R.A.L.I.S. (Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale) ne dispose dans l'ensemble que d'archives relativement récentes. Les quinze premières années d'existence de l'association (1950-1965) sont très mal représentées.

Nous avons relevé:

- collection des procès-verbaux du conseil d'administration depuis 1954
- collection des procès-verbaux de l'assemblée générale depuis 1956
- collection des rapports mensuels depuis 1957
- dossier relatif aux 20ème, 30ème et 40ème anniversaires de l'association
- fichier des locataires des cités familiales de transit gérées par l'association
- fichier du personnel
- dossiers relatifs aux foyers gérés par l'association (1960-1970)

Chambre de commerce et d'industrie de Lyon

Il s'agit de dossiers relatifs aux associations (procès-verbaux des assemblées générales et rapports d'activité).

- Propagande Action Contre le Taudis : P 35 (1954-1965).
- Maison de l'Afrique du Nord, dossiers de demande de subvention : B 15, F 48, L 11 (1971-1988).

- Association des Foyers de Travailleurs de l'Agglomération Lyonnaise : F 48 (1972).
- Service Social de la Main d'Oeuvre Etrangère (S.S.M.O.E.) : F 48 (1973).

Archives départementales de l'Isère

- Cabinet du préfet : 4109 W (1952-1965).
- Secrétariat général : 4337 W (1965-1974).

Archives départementales de la Loire

- Service de Promotion et de Liaison des Migrants : W 335, 349, 352, 374.

Archives nationales

Ministère de l'Intérieur

- Service des Affaires Musulmanes et de l'Action Sociale (S.A.M.A.S.) devenu Service de Liaison et de Promotion des Migrants : F^{1a} 5010 à 5190 : (1958-1969).
- Direction de l'administration territoriale et des affaires politiques, Service de liaison et de Promotion des Migrants : W 770346 (articles 10 et 11, 1960-1969).
- Sous-direction des étrangers et de la circulation transfrontalière : W 890576 (1947-1981), 900353 (1930-1980), 890519 (1921-1986), 800042 (1939-1975), 840083 (1955-1981), 870799 (1939-1984).

RÉPERTOIRE

L'astérisque (*) suivant un numéro d'article indique qu'il s'agit d'un registre

SOMMAIRE

248 W 1-87
248 W 1-66
248 W 18
248 W 9-14
248 W 15-65
248 W 66
248 W 67-84
248 W 67-73
248 W 74
248 W 75-84
248 W 85-87
ANCE DES . 248 W 88-153
. 248 W 88-138
248 W 88
248 W 89-95
. 248 W 96-102
248 W 103-106

Admission en France des familles des travailleurs		
étrangers	248 W	107-117
Reconnaissance de la nationalité française	248 W	118-135
Fonds de commerce tenus par des Nord-Africains 2	248 W	136-138
Surveillance des ressortissants étrangers	248 W	139-153
Activités politiques et activités séparatistes		
algériennes2	248 W	139-148
Délinquance étrangère	248 W	149-151
Religion musulmane	248 W	152-153
EMPLOI, SECOURS ET ASSISTANCE	248 W	154-200
Main d'oeuvre nord-africaine	248 W	154-161
Protection sociale	248 W	162-167
ACTIONS SOCIO-EDUCATIVES	248 W	168-177
Rapatriés d'Afrique du Nord ou du Sud-Vietnam 2	248 W	178-193
VICTIMES DU TERRORISME NORD-AFRICAIN	248 W	194-197
Français musulmans originaires d'Algérie refugiés		
EN METROPOLE OU MENACÉS	248 W	198-200
ASSOCIATIONS ET ORGANISMES H. L. M	248 W	201-249
SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS ET		
ORGANISMES H. L. M.	248 W	201-210
CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS	248 W	211-249
LOGEMENT DES TRAVAILLEURS ETRANGERS ET		
DE LEUR FAMILLE	248 W	250-366
SITUATION DU LOGEMENT DANS LA 8ÈME RÉGION	248 W	350-265
Conditions de logement des travailleurs étrangers et		
de leur famille	248 W	250-256
Projets de construction et réalisations de logements 2	248 W	257-265
DEMANDES DE LOGEMENTS	248 W	266-282
CENTRES D'HÉBERGEMENT	248 W	283-322

SOMMAIRE

Réglementation	24	8 W 283
Cantonnements d'entreprises	24	8 W 284
Foyers d'hébergement	248 W	285-322
Garnis	248 W	323-338
Contrôle	248 W	323-326
Agrément	248 W	327-330
Fermeture et relogement des occupants	248 W	331-338
CITÉS FAMILIALES DE TRANSIT	248 W	339-342
HABITATIONS À LOYER MODÉRÉ	248 W	343-350
Habitat insalubre	248 W	351-366
Recensement	248 W	351-355
Résorption	248 W	356-366

LISTE DES ABRÉVIATIONS

FAS: Fonds d'Action Sociale.

FNDSA: Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

LOGIREL : Logement et Gestion Immobilière pour la Région Lyonnaise.

MAN: Maison de l'Afrique du Nord.

MANTOM: Maison de l'Afrique du Nord et du Travailleur d'Outre-Mer.

MTE: Maison du Travailleur Etranger.

PACT: Propagande Action Contre le Taudis.

SAT: Section Administrative Technique.

SONACOTRA : Société Nationale de Construction pour les Travailleurs.

SONACOTRAL : Société Nationale de Construction pour les Travailleurs Algériens.

SLPM: Service de Liaison et de Promotion des Migrants.

SSFNA: Service Social Familial Nord-Africain.

SSMOE : Service Social de la Main d'Oeuvre Etrangère.

ADMINISTRATION DES NORD-AFRICAINS

SERVICE DES AFFAIRES MUSULMANES ET SERVICE DE LIAISON ET DE PROMOTION DES MIGRANTS

Fonctionnement du service et activités des conseillers techniques et chargés de mission

248 W 1	Service des Affaires Musulmanes et SLPM, création, organisation et
	fonctionnement : textes officiels, tableaux d'implantation des chargés
	de mission, procès-verbal de réunion, notes, correspondance ¹ .
	1952-1968

- 248 W 2 Service des Affaires Musulmanes, organisation et fonctionnement : circulaires, arrêté préfectoral, liste des conseillers techniques en fonction en Métropole, notes (1961-1962); réunion des conseillers techniques des 25 et 26 mars 1958 : ordre du jour, compte rendu, notes manuscrites (1957-1958).
- 248 W 3 Stage des chargés de mission à Nainville-les-Roches : ordre du jour, liste des stagiaires, notes manuscrites. 1966
- 248 W 4 Documentation personnelle de Georges Martin, conseiller technique : dossier de carrière, liste de ses «causeries», exposés de ses cours et conférences, correspondance. 1953-1961
- 248 W 5 Documentation personnelle de Jean-Pierre Gat, chargé de mission. Publication d'un article dans la revue *La vie lyonnaise*: projet de texte sur les bidonvilles, *La vie lyonnaise* n°154 (15 décembre 1967), n°157 (1er février 1968), n°179 (1er février 1969), correspondance.

 1967-1969

^{1.} Sur le Service des Affaires Musulmanes voir aussi 437 W 107-108.

- 248 W 6-7 Commission départementale consultative des questions nord-africaines. 1949-1964
 - 6 Création, composition et activités de la commission : arrêtés préfectoraux, circulaires, notes (1949-1964).
 - 7 Procès-verbaux de réunion, relevé des établissements contrôlés par le contrôleur social de la main d'oeuvre, statistiques, correspondance (1951-1960).
- 248 W 8* Registre des visites et convocations.

16 septembre 1968-15 avril 1970

Rapports et synthèses

248 W 9-12 Service des Affaires Musulmanes2.

- 9 Départements du Rhône et de l'Ain : dossiers constitués par le conseiller technique en vue de la rédaction des rapports trimestriels³ (1964-1965).
- Départements du Rhône, de l'Ain, de la Drôme et de l'Ardèche⁴: instructions ministérielles, rapports mensuels (février-avril 1958), rapports trimestriels (1958-1964), synthèse ministérielle des rapports trimestriels (2° et 4° trimestres 1964), statistiques (1958-1964).
- 11 Département de la Loire : rapports trimestriels (1962-1964)5.
- 248 W 12-14 Service de Liaison et de Promotion des Migrants. 1964-1967
 - 12-13 Dossiers constitués par le chargé de mission en vue de la rédaction des synthèses semestrielles (1964-1966).
 - Instructions ministérielles, rapports trimestriels (1965), synthèse ministérielle des rapports trimestriels (4° trimestre 1964 et 2° trimestre 1965), synthèse semestrielle (2° semestre 1965), statistiques, coupures de presse, procès-verbaux de réunion, notes des Renseignements généraux (1964-1965).

^{2.} Voir aussi 437 W 105, 109-112.

^{3.} Ces dossiers contiennent des statistiques mais pas les rapports trimestriels.

^{4.} Les conseillers techniques ont, en effet, compétence pour les départements du Rhône, de l'Ain, de la Drôme et de l'Ardèche. cf. introduction p. 16.

^{5.} Pour l'année 1962, n'est présent que le rapport du 4ème trimestre.

- 13 Synthèses semestrielles des départements de l'Ain, de la Drôme, de l'Isère et de la Loire, statistiques, coupures de presse, notes des Renseignements généraux, notes (1966).
- Dossiers constitués par le chargé de mission en vue de la rédaction de la synthèse annuelle (statistiques, notes des Renseignements généraux, coupures de presse, synthèses annuelles des départements de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, et de la Savoie) (1966-1967).

Correspondance

248 W 15*-20* Registres courrier départ.

1956-1972

- 15* 23 octobre 1956-6 avril 1959.
- 16* 6 avril 1959-28 septembre 1960.
- 17* 28 septembre 1960-31 décembre 1964.
- 18* 4 janvier 1965-26 avril 1967.
- 19* 26 avril 1967-31 décembre 1968.
- 20* 2 janvier 1969-1er septembre 1972.

248 W 21-47 Chronos départ.

- 21 1er juin 1960-31 janvier 1961.
- 22 2 février 1961-4 mai 1961.
- 23 9 mai 1961-25 septembre 1961.
- 24 26 septembre 1961-5 février 1962.
- 25 6 février 1962-19 juillet 1962.
- 26 20 juillet 1962-25 février 1963.
- 27 26 février 1963-31 octobre 1963. .
- 28 4 novembre 1963-31 juillet 1964.
- 29 3 août 1964-10 février 1965.
- 30 11 février 1965-29 juillet 1965.
- 31 4 août 1965-30 décembre 1965.
- 32 1er janvier 1966-30 juin 1966.

^{6.} Le dossier ne contient pas la synthèse semestrielle régionale.

- 33 1er juillet 1966- 20 octobre 1966.
- 34 21 octobre 1966-2 février 1967.
- 35 1er mars 1967-13 juillet 1967.
- 36 17 juillet 1967-31 décembre 1967.
- 37 1er janvier 1968-31 juillet 1968.
- 38 1er août 1968-31 décembre 1968.
- 39 1er janvier 1969-31 août 1969.
- 40 1er septembre 1969-27 mars 1970.
- 41 1er avril 1970-29 décembre 1970.
- 42 5 janvier 1971-30 juin 1971.
- 43 1er juillet 1971-31 Décembre 1971.
- 45 15 mai 1972-31 juillet 1972.
- 46 1er août 1972-29 décembre 1972.
- 47 3 janvier 1973-11 juillet 1973.

248 W 48 Chrono départ spécifique au Service Social Familial Nord-Africain. 25 avril 1967-13 septembre 1968

248 W 49-62 Correspondance classée par numéro7.

- 49 n°1-129 (1959-1962).
- 50 n°130-319 (1953-1962).
- 51 n°320-529 (1953-1963).
- 52 n°530-849 (1956-1960).
- 53 n°850-1149 (1953-1963).
- 54 n°1150-1549 (1953-1955).
- 55 n°1550-1799 (1954-1962);
- 56 n°1800-1950 (1959-1963).
- 57 n°1951-2149 (1958-1963).
- 58 n°2150-2390 (1957-1962).
- 59 n°2391-2600 (1955-1962).
- 60 n°2601-2869 (1953-1961).
- 61 n°2870-3010 (1961-1964).
- 62 n°3011-3230 (1961-1965).

^{7.} Le répertoire établissant la concordance avec la numérotation n'a pas été retrouvé.

248 W 63-64 Ressortissants étrangers, instruction de requêtes individuelles.

1964-1973

- 63 SLPM de Lyon : fiches individuelles de renseignements, attestations de la qualité de rapatrié, notes, rapport de gendarmerie, correspondance (1966-1973).
- 64 SLPM de Saint-Etienne : attestations de la qualité de rapatrié, attestations de logement, fiche familiale de renseignements, rapports de police, notes, correspondance (1964-1967)⁸.
- 248 W 65 Requêtes du Consul Général d'Algérie à Lyon : procès-verbal de police, rapports de police, bulletin de renseignements, procès-verbal de gendarmerie, certificat médical, rapport médical, notes, télégrammes, correspondance. 1963-1967

Dossier de presse

248 W 66 Coupures de presse⁹.

1966

SECTIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

Fonctionnement du service et activités des officiers des Affaires Algériennes

- 248 W 67 SAT, création et fonctionnement : circulaires, coupures de presse, notes, correspondance. 1959-1962
- 248 W 68 SAT, organisation, fonctionnement et affectation de Jean Counil, administrateur des Services Civils Algériens : circulaire, télégramme, notes, correspondance. 1959-1960
- 248 W 69 SAT, aménagement des locaux, recrutement du personnel et fonctionnement : circulaires, arrêté préfectoral, rapport de police, rapport de gendarmerie, rapports trimestriels de la SAT Lyon Nord (1963), inventaires du mobilier, plans, devis, documentation, télégrammes, notes, correspondance.

 1959-1964
- 248 W 70 Personnel des SAT, gestion : dossiers individuels, notes, correspondance. 1960-1963

^{8.} Les dossiers sont classés dans l'ordre alphabétique.

^{9.} Il s'agit de coupures de presse du Progrès.

248 W 71 Enquêtes individuelles : fiches de renseignements, correspondance. 1958-1963

248 W 72-73 SAT, liquidation.

1960-1964

- 72 SAT, fonctionnement et liquidation : comptes rendus, fiches de renseignements, statistiques, inventaires du matériel, note des Renseignements généraux, télégrammes, notes, correspondance (1960-1963).
- 73 SAT, liquidation et dévolution du matériel : inventaires du matériel, notes, correspondance (1960-1964).

Rapports

248 W 74 Rapports mensuels et trimestriels.

1960-1963

Correspondance

248 W 75-79 SAT Lyon Nord.

1960-1963

- 75 Cahiers d'enregistrement du courrier départ et arrivée, télégrammes, liste des Français musulmans de l'Algérie ayant voté lors du référendum du 8 janvier 1961 (1960-1963).
- 76-78 Chronos départ (1961-1963).
 - 76 3 janvier 1961-30 décembre 1961.
 - 77 2 janvier 1962-28 décembre 1962.
 - 78 2 janvier 1963-30 septembre 1963.
- 79 Chrono départ confidentiel (16 novembre 1960-1er octobre 1963)¹⁰.

248 W 80-82 SAT Lyon Sud: chronos départ.

1960-1963

- 80 9 novembre 1960-27 décembre 1961.
- 81 3 janvier 1962-29 décembre 1962.
- 82 3 janvier 1963-1er juillet 1963.

248 W 83-84 SAT Lyon Ouest.

- Cahiers d'enregistrement du courrier départ et arrivée (1962-1963).
- 84 Chrono départ (7 février 1962-25 juin 1963).

^{10.} Dans le chrono, présence des rapports trimestriels des officiers des Affaires Algériennes.

GROUPE DE SYNTHÈSE RÉGIONAL DE LA PROMOTION DES MIGRANTS

- 248 W 85 Constitution, composition et activités : arrêté préfectoral, notes, correspondance (1965-1966); réunion du 20 juin 1967¹¹ : ordre du jour, liste des participants, procès-verbal de réunion, comptes rendus des interventions.

 1965-1967
- 248 W 86 Réunions du 21 janvier et du 28 juin 1966 : ordre du jour, liste des participants, convocations, procès-verbaux de réunion, dossiers constitués par le chargé de mission en vue des réunions¹². 1966
- 248 W 87 Réunion du 17 avril 1969¹³ : ordre du jour, liste des participants, statistiques, procès-verbal de réunion, notes manuscrites, documentation, notes, correspondance. 1969-1970

CONTRÔLE DES FLUX MIGRATOIRES ET SURVEILLANCE DES RESSORTISSANTS ETRANGERS

CONTRÔLE DES FLUX MIGRATOIRES

Réglementation

248 W 88 Etat civil, nationalité et circulation transfrontalière des Français musulmans : instructions ministérielles, coupures de presse, documentation¹⁴, notes, correspondance. 1950-1965

Immigration nord-africaine dans la 8° région

248 W 89 Colloque sur la migration algérienne organisé par l'association France-Algérie : rapports des commissions santé, accueil et loge-

^{11.} Le thème de la réunion est : le logement des migrants dans la région lyonnaise.

^{12.} Le chargé de mission détaché auprès du préfet du Rhône assure, en effet, le secrétariat du Groupe de Synthèse Régional de la Promotion des Migrants. Ces dossiers contiennent notamment des statistiques.

^{13.} Le thème de la réunion est : l'alphabétisation.

^{14.} Notamment publications hebdomadaires de l'association Etudes Sociales Nord-Africaines, *Documents Nord-africains*.

ment, culture et loisirs, exposés des intervenants, notes des Renseignements généraux, comptes rendus, coupures de presse, correspondance.

248 W 90-91 Immigration nord-africaine, enquête.

1951-1970

- 90 Circulaires, rapport de police, états mensuels des mouvements de main d'oeuvre entre l'Algérie et la France, rapport sur l'immigration algérienne, statistiques, documentation, coupures de presse, télégrammes, notes, correspondance (1951-1964).
- Plandre Rapports, statistiques, notes des Renseignements généraux, rapports de police, procès-verbal de réunion du groupe de synthèse régional de la promotion des migrants, coupures de presse, télégrammes, notes, correspondance (1964-1970).
- 248 W 92 Immigration du travail d'Algérie en France, contrôle : circulaires, statistiques, notes, correspondance (1961-1962); enquête sur la délivrance de certificats de travail de complaisance : notes des Renseignements généraux, rapports de police, procès-verbal de police, notes, correspondance (1961-1962). 1961-1962
- 248 W 93 Problèmes soulevés par l'immigration étrangère, enquête : rapports de police, rapport, statistiques, notes. 1971-1972

248 W 94-95 Ressortissants étrangers, contrôle.

1956-1971

- 94 Ressortissants marocains, tunisiens et malgaches : circulaire, rapport de police, recensement des travailleurs tunisiens logés en foyer, relevé des cartes de séjour accordées aux ressortissants tunisiens, notes des Renseignements généraux, statistiques, documentation, notes, correspondance (1956-1964).
- 95 Ressortissants algériens : état nominatif des travailleurs algériens déclarés à la sécurité sociale, tableaux de la répartition des ressortissants algériens par âge, sexe et activité économique, notes des Renseignements généraux, statistiques, documentation, notes, correspondance (1965-1971).

Mouvements des ressortissants étrangers

248 W 96 Contrôle des flux migratoires : statistiques hebdomadaires 15.

^{15.} Voir aussi 437 W 90.

248 W 97-98 Contrôle sanitaire des travailleurs algériens à l'aéroport de Bron. 1963-1965

- 97 Organisation et fonctionnement¹⁶: réglementation, certificats de contrôle sanitaire, listes nominatives des travailleurs refoulés pour raison sanitaire, statistiques, contrat de transport avec la compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon, coupures de presse, télégrammes, notes, correspondance (1963-1965).
- 98 Centre d'hébergement de Caluire pour les travailleurs refoulés, fonctionnement : inventaire du matériel, plans, états des sommes avancées par la Maison de l'Afrique du Nord et du Travailleur d'Outre-mer pour le paiement des salaires et charges sociales, factures, conventions, notes, correspondance (1964).
- 248 W 99 Délivrance des autorisations de voyage en Algérie¹⁷ : circulaires, arrêté ministériel, états nominatifs des travailleurs algériens partis ou en instance de départ, notes des Renseignements généraux, télégrammes, notes, correspondance. 1954-1962
- 248 W 100 Ressortissants algériens, délivrance des certificats de résidence et création d'un service chargé de recevoir les demandes et d'établir les certificats : circulaires, statistiques, notes, correspondance.

1969-1970

- 248 W 101 Ressortissants étrangers, régularisation des situations administratives : rapport de police, notes, correspondance. 1972
- 248 W 102 Grève de la faim des travailleurs nord-africains pour l'obtention de cartes de séjour : pétitions, dossier relatif à la grève de la faim de travailleurs tunisiens à Saint-Etienne (documentation, coupures de presse), correspondance.

Rapatriements et expulsions

248 W 103 Ressortissants algériens, rapatriement : circulaires, rapports de police, notices individuelles de renseignements, arrêtés de transfèrement, avis de condamnation, avis de comparution, télégrammes, notes, correspondance.

1950-1965

^{16.} Le contrôle sanitaire des travailleurs algériens est supprimé le 14 juillet 1964.

^{17.} Depuis le 20 mars 1956, toute personne désirant se rendre en Algérie doit, en effet, être en possession d'une autorisation de voyage délivrée par la préfecture de son lieu de résidence.

- 248 W 104 Rapatriement en Algérie à titre gratuit des familles dont le chef de famille a été expulsé du territoire français : fiches familiales de renseignements, télégrammes, notes, correspondance. 1961-1963
- 248 W 105 Ressortissants guinéens, demandes de rapatriement : notes, télégrammes, correspondance. 1966-1967
- 248 W 106 Ressortissants étrangers, expulsion : procès-verbal de police, procès-verbal de gendarmerie, fiche familiale de renseignements, télégramme, notes, correspondance. 1970-1972

Admission en France des familles des travailleurs étrangers

- 248 W 107 Réglementation : circulaires, formulaire de demande d'introduction, notes, correspondance. 1965-1967
- 248 W 108 Admission en France des familles des travailleurs nord-africains, contrôle : statistiques, note. 1967-1970
- 248 W 109-112 Certificats de logement, instruction des demandes : dossiers individuels la (dossiers classés dans l'ordre alphabétique des communes).

 1965-1966
 - 109 B-I.
 - 110 L.
 - 111 M-T.
 - 112 V.
- 248 W 113 Certificats de logement, transmission des demandes au directeur de l'action sanitaire et sociale pour enquête¹⁹ : fiches familiales de renseignements. 1965-1966
- 248 W 114-115 8° région, délivrance de certificats de logement. 1964-1966
 - 114 Certificats de logement délivrés en 1964 et en 1965 : réglementation, procès-verbal de police, procès-verbal de notification, rapports de police, certificats de logement, cahier d'enregistrement des certificats de logement délivrés, statistiques, notes, correspondance.

^{18.} Les dossiers contiennent des fiches familiales de renseignements mais pas les certificats de logement.

^{19.} Les demandes de certificats de logement sont adressées par les maires au S.L.P.M. et donnent lieu si l'enquête est favorable à l'établissement d'un certificat de logement, visé par le directeur de l'Action Sanitaire et Sociale et le Consulat d'Algérie.

- 115 Certificats de logement délivrés en 1966 : fiches familiales de renseignements, certificats de logement, télégrammes, notes, correspondance.
- 248 W 116-117 Demandes de certificats de logement rejetées : fiches familiales de renseignements, notes (dossiers classés dans l'ordre alphabétique des communes). 1965-1966
 - 116 A-L.
 - 117 M-V.

Reconnaissance de la nationalité française

- 248 W 118-135 Dossiers individuels de reconnaissance de la nationalité française (déclaration de reconnaissance de la nationalité française, notice de renseignements). 1963-1966
 - 118 Ab-Az.
 - 119 Ba-Benam.
 - 120 Benao-Berga.
 - 121 Bergh-Boudj.
 - 122 Boudje-Bra.
 - 123 C.
 - 124 D.
 - 125 E-G.
 - 126 H.
 - 127 I-K.
 - 128 L.
 - 129 M-Mela.
 - 130 Melb-Mz.
 - 131 N.
 - 132 P-R.
 - 133 S.
 - 134 T.
 - 135 U-Z.

Fonds de commerce tenus par des Nord-Africains

- 248 W 136 Contrôle et recensement : réglementation, listes des fonds de commerce, statistiques, dossier relatif au café-garni rue Paul Bert, notes, correspondance. 1951-1961
- 248 W 137 Garnis, hôtels et cafés, contrôle : procès-verbal de police, procès-verbal de gendarmerie, rapports de police, notes, correspondance.

 1952-1968

1' \ 1.1.1

248 W 138 Cafés et restaurants, contrôle : rapports de police, procès-verbal de notification, notes, correspondance. 1969-1972

SURVEILLANCE DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Activités politiques et activités séparatistes algériennes

- 248 W 139 Activités séparatistes algériennes, ²⁰ contrôle : synthèses quotidiennes de la gendarmerie, étude sur le FLN, étude sur l'organisation de la défense des inculpés membres du FLN, notes. 1957-1961
- 248 W 140 Centre d'assignation à résidence surveillée de Neuville-sur-Ain, fonctionnement et liquidation : circulaire, inventaires du matériel, rapports trimestriels d'activité, rapports mensuels d'activité du service d'action éducative et sociale, états récapitulatifs des recettes et dépenses, autorisations de visite, statistiques, notes, correspondance.

 1958-1962
- 248 W 141-144 Contrôle de l'activité des associations, amicales, partis et syndicats algériens par les services des Renseignements généraux : notes des Renseignements généraux et pièces annexes (tracts, coupures de presse, comptes rendus).

 1962-1969
 - 141-142 Département du Rhône (1964).
 - 141 1962-juin 1964.
 - 142 juillet-décembre 1964.
 - 143 Département de la Loire (1965-1967).
 - 144 Association des Algériens en France, Amicale des Algériens en Europe (1963-1969).

 $^{20. \} Sur \ les \ activit\'es \ s\'eparatistes \ alg\'eriennes, \ voir \ aussi \ le \ versement \ 437 \ W \ et \ notamment \ 437 \ W \ 79-89.$

248 W 145-146 Contrôle des ressortissants étrangers par les services des Renseignements généraux : notes des Renseignements généraux, et pièces annexes (coupures de presse, rapport de gendarmerie, tracts, pétition). 1953-1971

Départements de l'Ain, de l'Isère et de la Savoie (1953-1958).

146 Département du Rhône (1969-1971).

248 W 147 Département de la Loire, anciens militaires guinéens : note des Renseignements généraux, procès-verbal d'assignation à résidence, rapport de police, coupure de presse, télégrammes, correspondance.

248 W 148 Etudiants musulmans, contrôle : notes des Renseignements généraux, étude réalisée par le ministère de l'Intérieur (1964); attribution de bourses : dossiers individuels de demande de bourse (1954-1960).

1954-1964

Délinquance étrangère

248 W 149 Départements du Rhône et de l'Ain, délinquance africaine et malgache : états numériques trimestriels des détenus africains et malgaches, statistiques, notes des Renseignements généraux, fiche de renseignements, coupure de presse, notes, correspondance.

1962-1966

248 W 150-151 Lyon et son agglomération, délinquance nord-africaine : états récapitulatifs mensuels de la délinquance nord-africaine, rapports de police, procès-verbal de police, notes d'information, circulaire, télégramme, notes, correspondance. 1971-1972

150 1971.

151 1972.

Religion

- 248 W 152 Fêtes religieuses et pèlerinages, contrôle : calendriers des fêtes religieuses, coupures de presse, documentation, notes, correspondance (1952-1964). Inhumation des Français musulmans originaires d'Algérie : correspondance (1953-1960). 1952-1964
- 248 W 153 Ressortissants tunisiens et marocains de confession israélite : notes, correspondance. 1968-1970

EMPLOI, SECOURS ET ASSISTANCE

MAIN D'OEUVRE NORD-AFRICAINE

248 W 154-156 Situation de l'emploi et de la main d'oeuvre nord-africaine.

- 154 Circulaires, statistiques trimestrielles, listes des entreprises de Lyon et de son agglomération employant des Français musulmans originaires d'Algérie, procès-verbal de réunion de l'assemblée générale de l'association pour encourager la formation professionnelle des adolescents et des adultes algériens, coupures de presse, statistiques, notes, correspondance (1952-1964).
- 155 Statistiques trimestrielles, aperçus mensuels sur la situation de l'emploi, rapports sur la conjoncture économique²¹, procèsverbal de réunion de la commission régionale consultative de l'emploi, procès-verbal de réunion de la commission départementale de la main d'oeuvre (1965-1966).
- Aperçus mensuels sur la situation de l'emploi, statistiques trimestrielles (1967-1969).
- 248 W 157 Enquête sur les conditions d'emploi et de logement offertes aux travailleurs algériens : compte rendu, circulaire, statistiques, presse, documentation, notes, correspondance. 1960-1961
- 248 W 158 Main d'oeuvre nord-africaine, contrôle : relevés mensuels des établissements contrôlés par le contrôleur social de la main d'oeuvre nord-africaine.

 1954-1961
- 248 W 159 Travailleurs algériens installés dans l'Ain, recensement : listes nominatives. 1958
- 248 W 160 Commission départementale de la main d'oeuvre de Saint-Etienne : procès-verbal de réunions, statistiques. 1967
- 248 W 161 Emploi des travailleurs algériens dans le secteur agricole, enquête : rapports, liste nominative des travailleurs algériens recrutés pour les

^{21.} Ces rapports portent sur la région Rhône-Alpes.

vendanges dans le Beaujolais, dossier relatif à un projet d'installation des familles musulmanes algériennes dans les exploitations agricoles vacantes de la Drôme, correspondance. 1950-1955

Sur la main d'oeuvre nord-africaine, voir aussi dans ce même versement 248 W 7.

PROTECTION SOCIALE

248 W 162-163 Aide sociale.

1960-1972

- Modalités d'attribution des prestations familiales aux ressortissants nord-africains : circulaire, notes, correspondance (1960-1967).
- 163 Prestations familiales, suspension des versements: décret, tracts, pétition, coupure de presse, notes, correspondance (1972). Allocations logement, intervention en faveur d'un ressortissant italien: fiche familiale d'état civil, notes, correspondance (1971).
- 248 W 164 Assistance aux Nord-Africains malades ou sans ressources dans la 8° région, financement des associations par la commission d'aide aux Nord-Africains dans la Métropole : rapport moral, listes des associations subventionnées, rapport d'activité du service social nord-africain de la Moselle, correspondance. 1952-1960
- 248 W 165-166 Hospitalisation des Nord-Africains.

- Etat sanitaire des ressortissants nord-africains : rapports, statistiques, notes, correspondance (1967-1971).
- 166 Admission et séjour des Français musulmans originaires d'Algérie dans les établissements hospitaliers (hôpital, sanatorium, préventorium, maison de postcure, maison de repos), enquête : rapport de gendarmerie, note des Renseignements généraux, statistiques, notes, correspondance (1959-1963).
- 248 W 167 Commission interministérielle de coordination pour les affaires sociales musulmanes devenue comité interministériel d'action et de coordination : décret portant création du comité, rapport sur la coordination de l'action sociale en faveur des Français musulmans originaires de l'Algérie, procès-verbaux de réunion. 1954-1957

ACTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

248 W 168-170 Accueil des ressortissants étrangers.

1955-1966

- Rapport du haut-comité consultatif de la Population et de la Famille (1963).
- 169 Département de la Loire, enquête : circulaire, statistiques, coupures de presse, statuts de l'association l'Accueil Roannais, correspondance (1966).
- 170 Projet d'organisation par la Maison de l'Afrique du Nord et le comité Lyautey d'un bureau d'accueil pour travailleurs étrangers en gare de Lyon-Perrache : liste des membres du comité Lyautey, notes, correspondance (1955).

248 W 171-173 Aide sociale en faveur des migrants.

1952-1971

- 171 Réseau d'aide sociale aux Français musulmans originaires d'Algérie dans la 8° région, organisation : tableaux récapitulatifs des associations par département, fiches de renseignements établies par association, procès-verbal de réunion de l'Union Interfédérale des Oeuvres Privées Sanitaires et Sociales, tableau d'implantation des bureaux d'intervention sociale, notes, correspondance (1952-1962).
- 172 Action sociale en faveur des migrants, organisation : rapport sur la présence des familles nord-africaines, rapport sur l'immigration nord-africaine dans l'agglomération lyonnaise, fiche de renseignements, liste des travailleurs ayant sollicité un logement d'urgence, état numérique des familles contactées ou assistées par le service départemental d'hygiène sociale, statistiques, notes, correspondance (1956-1964).
- 173 Action socio-éducative dans les cités familiales de transit, organisation: comptes rendus, dossier relatif aux équipes socio-éducatives du PACT²² et du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (liste des membres, organigrammes, rapport d'activité), coupure de presse, notes manuscrites, correspondance (1969-1971).

Sur l'intervention sociale en faveur des migrants, voir aussi dans ce même versement la partie " associations ".

^{22.} Propagande Action Contre le Taudis. Le P.A.C.T. est une association régie par la loi de 1901.

248 W 174-176 Enseignement.

1954-1971

- 174 Alphabétisation, organisation et fonctionnement de l'enseignement : liste des candidats inscrits au cours de langue française organisé par le foyer-hôtel de Villeurbanne-Poudrette, documentation, coupures de presse, statistiques, comptes rendus, correspondance (1966-1971)
- 175 Cours d'enseignement général et cours de rattrapage scolaire²³, organisation et distribution de prix de fin d'année : circulaires, note des Renseignements généraux, listes nominatives des inscrits, liste nominative des élèves récompensés, factures, statistiques, coupures de presse, notes, télégramme, correspondance (1955-1964).
- 176 Elèves d'origine algérienne scolarisés à l'école d'horticulture d'Ecully, à l'école régionale d'agriculture de Marmillat à Lempdes, à l'école d'enseignement ménager de Saint-Genis-Laval et à l'école d'agriculture de Contamine-sur-Arve, organisation de la scolarité et remboursement des frais : rapports sur les élèves, notes, correspondance (1954-1962).
- 248 W 177 Colonies de vacances et stages pour jeunes originaires d'Algérie, contrôle : programmes des séjours, photographies, coupure de presse, circulaire, liste des colonies de vacances organisées en Métropole dans le cadre des jumelages France-Algérie, notes, correspondance.

1961-1962

RAPATRIÉS D'AFRIQUE DU NORD OU DU SUD-VIETNAM

248 W 178 Départements de l'Ain et du Rhône, anciens supplétifs et civils musulmans rapatriés d'Afrique du Nord, recensement : états nominatifs, statistiques, télégramme, notes, correspondance. 1963-1964

248 W 179-184 Rapatriés d'Afrique du Nord, accueil et hébergement.

^{23.} Il s'agit de cours d'éducation ménagère à l'intention des femmes musulmanes, de cours d'instruction générale pour les travailleurs nord-africains et les détenus nord-africains, de cours de français à l'intention des malades de l'hôpital Jules Courmont, de cours de langue arabe et de la scolarisation des enfants des anciens supplétifs.

- 179 Rapatriés d'Afrique du Nord, accueil et hébergement à titre provisoire par la Maison de l'Afrique du Nord (MAN) : état nominatif des personnes hébergées par la MAN, tableau des permanences des SAT, notes, correspondance (1962-1963).
- 180 Rapatriés d'Afrique du Nord, hébergement : états nominatifs des Français et Français musulmans hébergés au centre d'hébergement de Villefranche-sur-Saône, fiches familiales de renseignements, plan du centre d'hébergement de Villefranche-sur-Saône, textes officiels, notes de service, notes manuscrites, notes, correspondance (1962); instruction de requêtes individuelles : quittances, télégramme, notes, correspondance (1956-1963).
- 181 Rapatriés d'Afrique du Nord, accueil, hébergement et instruction de requêtes individuelles : états nominatifs des familles hébergées aux centres de Brignais et de Curis-au-Mont-d'Or, état nominatif des personnes n'ayant pu obtenir la qualité de rapatrié, statistiques, texte officiel, notes, correspondance (1965-1968).
- 182-184 Centres d'accueil et d'hébergement des Français musulmans rapatriés. 1962-1969
 - 182 Centre de Brignais et de Curis-au-Mont-d'Or, fonctionnement et liquidation: état nominatif des locataires, statistiques, états des recettes et dépenses, dossier de demande de subvention (correspondance et devis des travaux d'aménagement), rapport de gendarmerie, arrêté préfectoral d'expulsion, coupure de presse, fiche de renseignements, compte rendu de gestion du centre de Curis-au-Mont-d'Or, notes, correspondance (1964-1968).
 - 183 Centre de Brignais et de la Providence Caille, liquidation : inventaires du matériel, bons de prise en charge, acte de vente, circulaire, statistiques, télégramme, notes, correspondance (1962-1968).
 - 184 Centre de Brignais, demande de remise de débet²⁴: dossiers individuels (1964-1969).

^{24.} Il s'agit d'une dette envers l'Etat et dans le cas présent, des redevances de loyer dues au centre de Brignais.

248 W 185-187 Rapatriés musulmans d'Afrique du Nord, reclassement et relogement.

- 185 Rapatriés d'Afrique du Nord, reclassement : instructions ministérielles, fiches individuelles de renseignements, rapport de police, procès-verbal de police, procès-verbaux de réunion de la commission départementale de reclassement des anciens supplétifs, statistiques, coupures de presse, télégrammes, notes, correspondance (1961-1965).
- Rapatriés d'Afrique du Nord, reclassement et relogement : instructions ministérielles, état nominatif récapitulatif des déclarations de reconnaissance de la nationalité française souscrites dans le Gard, états numériques des Français musulmans ayant sollicité la nationalité française dans le département du Rhône, procès-verbal de réunion de la commission départementale de reclassement des anciens supplétifs, statistiques, fiches de départ des camps de regroupement, dossier relatif à la construction par la compagnie industrielle de Neuville et la SONACOTRA de logements en préfabriqués pour les anciens supplétifs embauchés par la compagnie, télégrammes, notes, correspondance (1962-1965).
- 187 Hameaux forestiers, admission et fonctionnement : liste des hameaux forestiers en France, fiche individuelle de reclassement en hameau forestier, convention relative à l'emploi d'anciens supplétifs par l'Office National des Forêts, notes manuscrites, note, correspondance (1965-1973).
- 248 W 188-190 Rapatriés musulmans d'Afrique du Nord, transmission des dossiers de rapatriés pour attribution²⁵. 1962-1966
 - 188 Département du Rhône (1962).
 - 189 Départements de l'Ain et du Rhône (1963).
 - 190 Départements de l'Ain, de la Drôme et du Rhône (1964-1966)²⁶.

^{25.} Les dossiers sont transmis pour attribution au délégué régional du ministère des Rapatriés puis, à partir du mois d'avril 1963, au service départemental des rapatriés. Les dossiers sont établis par les officiers des affaires algériennes chargés des SAT puis à partir de 1964 par la Maison de l'Afrique du Nord et du Travailleur d'Outre-Mer. Les conseillers techniques attestent, après examen des pièces que l'intéressé se trouve dans les conditions requises pour solliciter la qualité de rapatrié.

^{26.} Les dossiers sont classés dans l'ordre chronologique.

- 248 W 191 Rapatriement des familles françaises musulmanes restées en Algérie : dossiers individuels de demande de rapatriement (fiches familiales et individuelles de renseignements, déclaration de reconnaissance de la nationalité française), états nominatifs des familles ayant sollicité leur rapatriement, notes. 1966-1972
- 248 W 192 Département de la Loire, rapatriés musulmans d'Afrique du Nord, instruction de requêtes individuelles : attestation de la qualité de rapatrié, notes, correspondance. 1966-1967
- 248 W 193 Rapatriés du Sud-Vietnam, instruction de requêtes individuelles : fiches familiales et individuelles de renseignements, attestations de rapatriement, certificats de nationalité française, notes, correspondance.

 1968-1971

VICTIMES DU TERRORISME NORD-AFRICAIN

- 248 W 194 Victimes du terrorisme nord-africain, indemnisation : instructions ministérielles, coupure de presse, télégrammes, notes, correspondance. 1958-1963
- 248 W 195 Victimes du terrorisme nord-africain en Métropole et victimes d'attentats terroristes en Algérie, indemnisation²⁷: dossiers individuels.

 1959-1963
- 248 W 196-197 Victimes du terrorisme nord-africain en Métropole, indemnisation : dossiers individuels. 1957-1962

196 A-Kab.

197 Kabl-Z.

FRANÇAIS MUSULMANS ORIGINAIRES D'ALGÉRIE RÉFUGIÉS EN MÉTROPOLE OU MENACÉS

248 W 198 Assistance et secours d'urgence aux Français musulmans originaires d'Algérie réfugiés en Métropole ou menacés, organisation : relevés des recettes et dépenses, correspondance. 1961-1965

^{27.} Les procédures d'indemnisation ne sont pas identiques.

248 W 199-200 Attribution de subsides : dossiers individuels.

1957-1962

199 Secours attribués de 1957 à 1961.

200 Secours attribués en 1962 et 1963.

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES HLM

SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES HLM

248 W 201 Subventions²⁸ allouées par le Fonds d'Action Sociale (FAS)²⁹, le ministère de l'Intérieur et le conseil général du Rhône : états récapitulatifs, notes, correspondance. 1952-1971

248 W 202-208 Subventions allouées par le FAS et le ministère de l'Intérieur : dossiers classés par exercice puis par organisme HLM et association puis par projet. 1952-1971

202-207 8e région (1952-1971).

202 Subventions allouées en 1961,1962 et 1963 : dossiers de demande de subvention³⁰, états récapitulatifs, procès-verbal de réunion de la commission interministérielle de coordination des affaires sociales musulmanes (1954), relevés annuels des subventions accordées à la Maison de l'Afrique du Nord (1952-1964).

203 Subventions allouées en 1964 : dossiers de demande de subvention, états récapitulatifs (1962-1964).

^{28.} Les subventions sont de deux ordres : les subventions de fonctionnement et les subventions d'équipement. Pour l'attribution et l'utilisation des subventions par les associations et organismes H.L.M. voir aussi les dossiers constitués par associations, 248 W 211-249.

^{29.} Le FAS est un établissement public créé en 1958. De 1958 à 1964, le FAS intervient exclusivement en faveur du logement des travailleurs algériens. La loi du 10 juillet 1964 étend ses compétences à l'ensemble des travailleurs étrangers.

^{30.} Les dossiers de demande de subvention sont structurés de manière identique, ils contiennent : devis et plans des travaux projetés, rapport d'activité et bilan financier de l'association

- 204 Subventions allouées en 1965 et en 1966 : dossiers de demande de subvention, état prévisionnel, état récapitulatif, dossier relatif à la création d'un comité consultatif chargé de donner son avis sur l'attribution des subventions (1964-1971).
- 205 Subventions allouées en 1967 : dossiers de demande de subvention (1966-1970).
- 206 Subventions allouées en 1968 : dossiers de demande de subvention (1966-1970).
- 207 Subventions allouées en 1969 : dossiers de demande de subvention (1967-1970).
- 208 Département de la Loire : dossiers de demande de subvention, états récapitulatifs (1958-1967).
- 248 W 209-210 Subventions allouées par le conseil général du Rhône : dossiers classés par exercice puis par organisme HLM et association puis par projet.

 1967-1973
 - 209 Subventions allouées en 1967 et 1968 : dossiers de demande de subvention.
 - 210 Subventions allouées en 1969,1970 et 1973 : dossiers de demande de subvention.

CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS³¹

- 248 W 211 Associations venant en aide aux étrangers : statuts, rapports d'activité, procès-verbal de réunion, coupures de presse, notes des Renseignements généraux, notes, correspondance (classement par association).

 1964-1970
- 248 W 212 Amicale des malades nord-africains de l'hôpital Jules Courmont à Pierre-Bénite : liste des administrateurs, rapport suite incident, devis, correspondance. 1954-1964
- 248 W 213 Associations Les Jeunes du Sahara : statuts, procès-verbal de réunion de l'assemblée générale, coupures de presse, dossier relatif au voyage à Lyon de jeunes Sahariens, correspondance. 1960-1962

^{31.} L'une des missions des conseillers techniques et chargés de mission est de contrôler l'activité des associations. Des dossiers sont donc établis par association, aussi avons nous opté pour un classement alphabétique. Dans tous les cas, l'action exercée par le service est le contrôle des associations, aussi n'avons nous pas répété systématiquement cette action dans l'analyse des dossiers.

- 248 W 214 Association Lyonnaise d'Entr'Aide et de Culture : statuts. 1952
- 248 W 215 Association Lyonnaise pour l'Hébergement des Travailleurs Migrants³²: statuts, procès-verbaux de réunion de l'assemblée générale et du conseil d'administration, procès-verbal de réunion du comité de gestion, rapport d'activité, procès-verbaux de recensement du matériel mis par l'Etat à la disposition des foyers d'hébergement des travailleurs de Lyon-Monplaisir, de Lyon-Gerland, de Vénissieux (rue Antoine Billon) et de Villeurbanne-Poudrette. 1965-1970
- 248 W 216 Association Lyonnaise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains : procès-verbal de réunion de l'assemblée générale, procès-verbal de réunion du comité de gestion, rapports d'activité, procès-verbal de réunion de la commission départementale des questions nord-africaines³3. 1952-1964
- 248 W 217 Association Lyonnaise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains, Association pour l'hébergement des Travailleurs Nord-Africains de Lyon-Gerland³⁴: statuts, procès-verbaux de réunion des assemblées générales et conseils d'administration, correspondance. 1952-1962
- 248 W 218 Association pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains de Bourg-en-Bresse : rapport moral, procès-verbal de réunions de l'assemblée générale et du conseil d'administration, liste des membres du conseil d'administration, état récapitulatif des subventions allouées par le ministère de l'Intérieur, dossiers de demande de subvention, comptes rendus trimestriels de gestion du foyer d'hébergement de Bourg-en-Bresse, état nominatif des locataires du foyer de Bourg-en-Bresse, notes manuscrites, correspondance.

1955-1964

248 W 219 Comité lyonnais de secours d'urgence aux sans logis et mal-logés : procès-verbal de réunion de l'assemblée générale, rapport d'activité, coupure de presse, notes, correspondance. 1954-1962

^{32.} L'association naît de la fusion, en 1966, de l'Association pour l'Hébergement des Travailleurs d'Outre-Mer et de l'Association Lyonnaise pour l'Hébergement des Travailleurs d'Outre-Mer.

^{33.} Les trois réunions ont lieu sous la présidence du directeur départemental du travail et de la main d'oeuvre, président de l'association.

^{34.} Cette association est créée pour gérer le foyer d'hébergement de Lyon-Gerland, construit après la disparition du foyer de la Part-Dieu. Georges Martin, chargé de mission au S.L.P.M. est vice-président de l'association.

- 248 W 220 Etudes Sociales et Service d'Accueil aux Nord-Africains : statuts, liste des membres du conseil d'administration, rapport d'activité, notes des Renseignements généraux, coupures de presse, programme des activités, cours et conférences proposés par l'association, notes, correspondance.

 1952-1963
- 248 W 221-224 Foyer Notre-Dame des Sans-Abri (FNDSA). 1952-1971
 - 221 Bulletins périodiques trimestriels du FNDSA (*l'Arche sous l'arc-en-ciel*), dossiers de demande de subvention, dossier relatif aux occupations illicites de logement (rapport de gendarmerie, coupures de presse), publications diverses du FNDSA, notes, correspondance (1952-1964).
 - 222 Rapports d'activité, bilans financiers, liste des logements subventionnés par le FAS, statistiques établies par foyers et cités de transit gérés par le FNDSA, état nominatif des familles relogées au centre d'accueil familial de Vénissieux, coupures de presse, correspondance (1965-1970).
 - 223 Rapports d'activité, bulletins périodiques trimestriels du FNDSA (*l'Arche sous l'arc-en-ciel*), publications diverses du FNDSA, dossiers de demande de subvention³⁵, état récapitulatif des projets de construction, liste des cités de transit gérées par le FNDSA et le Comité Lyonnais de secours d'urgence aux sans logis et mal-logés, états nominatifs des familles logées en cité de transit, état nominatif des familles logées au centre d'accueil du FNDSA rue Chevrier, coupures de presse, notes, correspondance (1962-1970).
 - Fiches de renseignements et statistiques établies par foyers et cités de transit gérés par le FNDSA, procès-verbal de réunion, compte rendu du voyage de M. Rosset, président de l'association à Alger, notes, correspondance (1967-1971).
- 248 W 225-243 Maison de l'Afrique du Nord puis Maison du Travailleur Etranger. 1952-1971
 - 225 Maison de l'Afrique du Nord³⁶, inauguration et fonctionnement : statuts, liste des membres du comité de gestion, allocutions prononcées par le président Herriot et M. Capelier secrétaire de l'association (1952-1965).

^{35.} Notamment pour l'agrandissement du centre d'accueil, rue Chevrier.

^{36.} Sur la maison de l'Afrique du Nord, voir aussi 437 W 114-115.

226-227 Maison de l'Afrique du Nord : rapports mensuels d'activité³⁷ (1952-1965).

226 1952-1958.

227 1959-1965.

228-230 Maison de l'Afrique du Nord : bilans financiers mensuels (1952-1965).

228 1952-1959.

229 1960-1963.

230 1964-1965.

- 231-232 Maison de l'Afrique du Nord : dossiers de demande de subvention (1952-1964).
 - 231 Subventions allouées par le ministère de l'Intérieur entre 1952 et 1964.
 - 232 Subventions allouées par le conseil général du Rhône et le délégué général du gouvernement d'Algérie entre 1952 et 1963.
- 233 Maison de l'Afrique du Nord : procès-verbaux de réunion de l'assemblée générale et du conseil d'administration, rapports mensuels d'activité (avril-août 1955), liste des membres du conseil d'administration, liste des membres bienfaiteurs, dossier relatif à la colonie familiale de vacances de Gresse-en-Vercors, dossier de demande de subvention, dossier relatif à l'Association d'Entraide aux Travailleurs Nord-Africains³⁸ (1952-1965).
- 234 Maison du Travailleur Etranger : rapports annuels d'activité (1964-1967 et 1969).
- 235-236 Maison du Travailleur Etranger : rapports mensuels d'activité (1966-1967).

235 1966.

236 1967.

237 Maison du Travailleur Etranger : bilans financiers (1967).

^{37.} La Maison de l'Afrique du Nord devient Maison de l'Afrique du Nord et du travailleur d'Outre-Mer le 16 décembre 1963.

^{38.} Cette association fusionne avec la Maison de l'Afrique du Nord en novembre 1959.

- 238 Maison du Travailleur Etranger : procès-verbal de réunion de l'assemblée générale, bilans financiers (1965-1966), comptes rendus de gestion des foyers-hôtels sonacotra Francis Pressensé et Paul Krüger à Villeurbanne (1965), correspondance (1965-1966).
- 239 Maison du Travailleur Etranger: procès-verbal de réunion de l'assemblée générale, rapports mensuels d'activité (1968), bilans financiers (1968-1969), comptes rendus de gestion des foyers-hôtels sonacotra Francis Pressensé et Paul Krüger à Villeurbanne (1967-1968), rapport de police, coupure de presse (1965-1969).
- 240 Maison du Travailleur Etranger : procès-verbal de réunion de l'assemblée générale (1969-1970), bilans financiers (1969), comptes rendus de gestion des foyers-hôtels sonacotra Francis Pressensé et Paul Krüger à Villeurbanne (1969), rapports mensuels d'activité (1969).
- 241-242 Maison du Travailleur Etranger : rapports mensuels d'activité, bilans financiers, comptes rendus de gestion des foyers-hôtels sonacotra Francis Pressensé et Paul Krüger à Villeurbanne, correspondance (1970-1971).

241 1970.

242 1971.

243 Maison du Travailleur Etranger³⁹: statuts, procès-verbaux de réunion de l'assemblée générale, rapports suite incidents survenus dans les foyers d'hébergement, état numérique des familles relogées à Vaulx-en-Velin, notes, correspondance (1963-1965).

248 W 244-245 Propagande Action Contre le Taudis (PACT). 1965-1971

Dossiers de demande de subvention, dossier relatif à la cité de transit d'Oullins (rapport, coupure de presse), récapitulatif des actions menées par le PACT dans la 8º région, procès-verbal de réunion, bulletins périodiques publiés par la fédération nationale des PACT, notes, correspondance (1965-1968).

^{39.} La Maison de l'Afrique du Nord et du Travailleur d'Outre-Mer devient, le 30 avril 1965, Maison du Travailleur Etranger.

- 245 Compte rendu sur l'activité des PACT, bulletins périodiques publiés par la fédération nationale des PACT, coupures de presse (1969-1971).
- 248 W 246-247 Service Social Familial Nord-Africain⁴⁰ (SSFNA). 1951-1970
 - 246 Liste des membres du conseil d'administration, rapports annuels d'activité, dossiers de demande de subvention, convention avec la caisse d'allocation familiale, programme des cours d'enseignement général et d'éducation ménagère proposés par le SSFNA, statistiques (1951-1962).
 - 247 Rapports annuels d'activité, statistiques, notes, correspondance (1963-1970).
- 248 W 248-249 Service Social de la Main d'Oeuvre Etrangère (SSMOE).

1945-1971

- 248 Rapports annuels d'activité, bilans financier, dossiers de demande de subvention, arrêtés ministériels, actes du congrès annuel des assistantes sociales, télégramme, notes, correspondance (1945-1971).
- 249 Rapports annuels d'activité, bilan financier, procès-verbal de réunions du comité départemental du Rhône du SSMOE, note (1959-1971).

LOGEMENT DES TRAVAILLEURS ETRANGERS ET DE LEUR FAMILLE

SITUATION DU LOGEMENT DANS LA 8^E RÉGION

Conditions de logement des travailleurs étrangers et de leur famille

248 W 250 Logement des travailleurs nord-africains : tableaux récapitulatifs des réalisations, statistiques. 1967-1968

^{40.} Voir aussi dans ce même versement 248 W 48 et 248 W 251.

- 248 W 251 Logement des travailleurs nord-africains : fiches familiales de renseignements, notes relatives au SSFNA, coupure de presse, notes, correspondance (1962-1964). Enquête sur les conditions de logement des familles musulmanes : liste des cités familiales de transit gérées par le FNDSA et le Comité lyonnais de secours d'urgence aux sans logis ou mal-logés, état nominatif des familles logées en cité de transit, états numériques et nominatifs des familles logées par l'intermédiaire des associations et organismes HLM ou par l'intermédiaire de leur employeur, rapports, statistiques, notes, correspondance (1958-1964).
- 248 W 252 Logement des travailleurs nord-africains : arrêté préfectoral du 13 mai 1958 portant réglementation des centres d'hébergement, circulaire, rapport sur les conditions d'emploi et de logement offertes aux travailleurs musulmans originaires d'Algérie, dossier relatif aux conditions d'admission des ouvriers français et étrangers dans les foyers d'hébergement des travailleurs français d'Algérie, coupure de presse, rapport de police, procès-verbal de police, règlement intérieur type d'un centre d'hébergement, notes, correspondance. 1958-1964
- 248 W 253 Logement des travailleurs nord-africains, enquête : rapport sur les conditions de logement des travailleurs nord-africains, compte rendu sur la situation de l'hébergement des travailleurs français musulmans, état récapitulatif des réalisations, procès-verbal de réunion de la commission régionale d'action sanitaire et sociale, procès-verbal de réunion du comité de liaison pour l'action sanitaire et sociale en faveur des travailleurs nord-africains, statistiques, notes, correspondance.
- 248 W 254 Logement des travailleurs nord-africains : procès-verbal de réunion de la commission régionale de l'emploi, liste des centres d'hébergement, liste des associations venant en aide aux ressortissants nord-africains, état récapitulatif des familles proposées pour être relogées en HLM 1970-1972
- 248 W 255 Département de la Loire, travailleurs d'Outre-mer, réservation de logements : note, correspondance. 1966
- 248 W 256 Logement des travailleurs étrangers : dossiers constitués par le chargé de mission en vue d'une réunion sur le problème du logement (ordre du jour, liste des participants, rapport, coupures de presse, statistiques, notes manuscrites, correspondance).

Projets de construction et réalisation de logements

- 248 W 257 Départements de l'Ain, de la Drôme, de la Haute-Savoie, de l'Isère et de la Loire : états récapitulatifs des réalisations, correspondance.

 1970-1972
- 248 W 258-259 8° région, projets de construction de logements : dossiers établis par projet. 1965-1972
 - 258 Départements de la Drôme, de l'Isère, et du Rhône : devis, plans, certificats d'urbanisme, documentation, correspondance⁴¹ (1967-1971).
 - 259 Département du Rhône : devis, plans, attestations de vente, rapport d'expertise, certificat d'urbanisme, procès-verbal de réunion (1965-1972).
- 248 W 260-261 Projets de construction et réalisation de logements par le FNDSA. 1970-1972
 - 260 Projet de construction de 30 logements à Vaulx-en-Velin : permis de construire, pétition, notes, correspondance (1970).
 - 261 Construction de 20 logements à Saint-Priest : permis de construire, devis, plans, coupures de presse, correspondance (1970-1972).
- 248 W 262 Construction de logements dans l'agglomération lyonnaise par la société coopérative musulmane algérienne d'habitation et d'accession à la petite propriété: plans, liste des familles susceptibles d'être intéressées par le prêt complémentaire pour l'accession à la copropriété, rapport d'activité, conventions, documentation, photographies des logements réalisés, notes, correspondance.

 1955-1962
- 248 W 263-264 Projets de construction et réalisation de logements par la SONA-COTRA 1960-1971
 - Recherche, acquisition de terrains et réalisation de logements par la SONACOTRA et la Logirel⁴²: états récapitulatifs des programmes de constructions projetées et en cours de réalisation, liste des foyers-hôtels gérés par la SONACOTRA (1968), états nominatifs des familles relogées en cité HLM gérées par la Logirel, procès-verbal de gendarmerie, plans, notes, correspondance (1960-1968).

^{41.} Notamment projet de construction de la cité familiale de la Rochette.

^{42.} Logement et Gestion Immobilière pour la Région Lyonnaise.

- Projet de construction d'un foyer-hôtel à Feyzin : procès-verbal de réunion, plans, certificat d'urbanisme, notes, correspondance (1970-1971). Projet d'aménagement à Feyzin d'un terrain de camping-caravaning : procès-verbal de réunion, plans, arrêté préfectoral, coupure de presse, notes, correspondance (1970-1971). Projet de construction d'un foyer-hôtel rue Debourg à Lyon (7° arrondissement) : notice descriptive des travaux, plans, avis de la commission départementale de contrôle des opérations immobilières, notes, correspondance (1969-1971).
- 248 W 265 Communes de Givors et Grigny, projet de construction d'un foyer d'hébergement : plan, notes, correspondance. 1959-1962

DEMANDES DE LOGEMENT

- 248 W 266 Conditions d'attribution des logements financés par le FAS : notes, correspondance (1965-1967). Commission d'attribution des logements aux familles des travailleurs étrangers, organisation : arrêté préfectoral, notes (1965).
- 248 W 267 Ressortissants étrangers, demande de logement : fiches individuelles de demande de logement, correspondance (dossiers classés dans l'ordre alphabétique). 1968-1969
- 248 W 268-272 Ressortissants étrangers, transmission des demandes de logement au SSFNA pour enquête : correspondance (dossiers classés dans l'ordre alphabétique). 1968-1973

268 1970.

269 1971.

270-271 1972.

270 A-G.

271 H-W.

272 1973.

248 W 273 Ressortissants étrangers, demandes de logement transmises au SLPM par les employeurs, la Présidence de la République et les mairies : fiches individuelles de demande de logement, états nominatifs récapitulatifs des demandes traitées, correspondance. 1968-1971

- 248 W 274 Relance des dossiers de demande de logement auprès des offices des HLM : fiches familiales de renseignements, correspondance. 1962
- 248 W 275-276 Relogement des familles françaises musulmanes originaires d'Algérie⁴³ : dossiers établis par cité HLM. 1964-1973
 - 8° région : dossiers individuels (fiches individuelles de demande de logement, fiches de renseignements), notes, correspondance (1967-1970).
 - 276 Département du Rhône : dossiers individuels, états nominatifs des anciens supplétifs relogés, états nominatifs des Français musulmans originaires d'Algérie relogés⁴⁴, notes, correspondance (1964-1973).
- 248 W 277-280 Relogement des familles des ressortissants étrangers : dossiers établis par cité HLM. 1966-1972
 - 277 Fiches individuelles de demande de logement, fiches de renseignements, état nominatif des familles proposées pour un relogement d'urgence à Villefranche-sur-Saône, états nominatifs des familles relogées à la ZUP des Minguettes à Vénissieux (1966-1970).
 - 278 Fiches individuelles de demande de logement, états nominatifs des familles proposées pour un logement, états nominatifs des familles relogées⁴⁵, correspondance (1966-1971).
 - 279 Fiches individuelles de demande de logement, fiches de renseignements, état nominatif des familles ayant refusé un logement proposé par le FNDSA, états nominatifs des familles proposées pour un relogement, états nominatifs des familles relogées⁴⁶ (1967-1970).
 - Fiches individuelles de demande de logement, fiches de renseignements, états nominatifs des Français musulmans originaires d'Algérie proposés pour un relogement, correspondance (1969-1972).
- 248 W 281 Département de la Loire, relogement des familles des ressortissants étrangers en cité HLM : procès-verbal de réunion du comité départe-

^{43.} Toutes les demandes de relogement ne reçoivent pas une réponse positive.

^{44.} Les états nominatifs sont dressés par cité.

^{45.} Idem.

^{46.} Idem.

mental des HLM, compte rendu sur le programme de construction de logements (1971), statistiques, notes, correspondance. 1966-1972

248 W 282 Relogement des familles françaises musulmanes logées en cité de transit : états nominatifs récapitulatifs des familles proposées pour un relogement, états nominatifs récapitulatif des familles relogées, statistiques, correspondance. 1967-1969

CENTRES D'HÉBERGEMENT

Réglementation

248 W 283 Centres d'hébergement des travailleurs, enregistrement des déclarations⁴⁷: récépissés des déclarations, règlements intérieurs, notes, correspondance. 1958-1964

Cantonnements d'entreprises

248 W 284 Cantonnements d'entreprises : listes des entreprises hébergeant leurs ouvriers, dossier relatif au centre d'hébergement des travailleurs nord-africains des établissements Berliet à Saint-Priest (plans, coupures de presse), coupure de presse, notes, correspondance.

1954-1961

Foyers d'hébergement

248 W 285-289 Foyers d'hébergement de Lyon et de son agglomération, contrôle : états nominatifs des mutations par quinzaine. 1962-1965

285 1962.

286 1963 (janvier-mars).

287 1963 (avril-décembre).

288 1964.

289 1965.

^{47.} Suite à l'arrêté préfectoral du 13 mai 1958 portant réglementation des centres d'hébergement des travailleurs, les responsables ou gérants sont tenus de faire une déclaration à la préfecture accompagnée du règlement intérieur.

Département de l'Ain⁴⁸.

- 248 W 290 Foyer pour travailleurs migrants de Belley, construction et financement⁴⁹: descriptif sommaire des travaux, devis sommaire, plans et coupes, certificat d'urbanisme, délibération du conseil municipal, correspondance.
- 248 W 291 Foyer pour travailleurs migrants de Culoz, construction et financement⁵⁰: certificat d'urbanisme, plans et coupes, délibération du conseil municipal, correspondance. 1971
- 248 W 292-293 Foyers pour travailleurs migrants de Ferney-Voltaire, construction et financement.
 - 292 Maîtrise d'ouvrage, société d'économie mixte de construction du département de l'Ain : devis sommaire, plan de financement, plan type, plans et coupes, correspondance (1971).
 - 293 Maîtrise d'ouvrage, Office départemental HLM de l'Ain : promesse de vente, plans et coupes, certificat d'urbanisme, délibération du conseil municipal, correspondance (1971).
- 248 W 294 Foyer pour travailleurs migrants de Miribel, construction et financement : descriptif sommaire des travaux, certificat d'urbanisme, plans et coupes, promesse de vente, correspondance. 1971
- 248 W 295-296 Foyer d'hébergement rue Riermont à Oyonnax géré par l'Association d'Entraide et Foyer Nord-Africain d'Oyonnax, fonctionnement.
 - 295 Etat du matériel, comptes rendus mensuels de gestion, état récapitulatif des subventions allouées, dossier de demande de subvention, procès-verbal de réunion du conseil d'administration, état nominatif des locataires, coupures de presse, fiche individuelle de renseignements, notes manuscrites, note des Renseignements généraux, notes, correspondance (1956-1963).
 - 296 Comptes rendus mensuels de gestion, état récapitulatif des subventions allouées, dossier de demande de subvention,

^{48.} Nous avons choisi de classer les foyers d'hébergement par département puis par ordre alphabétique des associations gérantes.

^{49.} Le maître d'ouvrage est l'Office départemental HLM de l'Ain.

^{50.} Idem.

règlement intérieur, procès-verbal de réunion de l'assemblée générale et du conseil d'administration, notes des Renseignements généraux, télégrammes, notes, correspondance (1958-1964).

- 248 W 297 Foyer pour travailleurs migrants d'Oyonnax, construction et financement⁵¹: devis sommaire, plan de financement, compte prévisionnel de gestion, plans et coupes, plan type, correspondance. 1971
- 248 W 298 Foyer pour travailleurs migrants de Saint-Genis-Pouilly, construction et financement⁵²: certificat d'urbanisme, plans et coupes, attestation de vente, notes, correspondance.

Département de la Drôme

248 W 299 Foyer-hôtel de Bourg-les-Valence géré par la SONACOTRA : notes, correspondance. 1968

Département de la Loire

248 W 300 Foyer-hôtel de la Béraudière à Saint-Etienne, foyer Jean-Etienne-André à Roanne, foyer nord-africain du Bois-Monzil à Saint-Etienne, fonctionnement : bilan financier, dossiers de demande de subvention, notes, correspondance (1960-1967). Projet de construction d'un foyer-hôtel sonacotral à Saint-Etienne : correspondance (1963).

1960-1967

Département du Rhône

248 W 301 Foyer des travailleurs nord-africains rue Ampère à Villefranche-sur-Saône géré par l'Association Caladoise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains, construction, financement et fonctionnement : devis, dossiers de demande de subvention, comptes rendus mensuels de gestion, listes des entreprises de Villefranche-sur-Saône hébergeant leurs ouvriers, procès-verbal de réunion de la commission interministérielle des affaires sociales musulmanes, fiche individuelle de renseignements, état nominatif des familles logées en transit au foyer, états nominatifs des mutations, pétition, notes, correspondance.

^{51.} Le maître d'ouvrage est la société d'économie mixte de construction du département de l'Ain.

^{52.} Le maître d'ouvrage est l'Office départemental HLM de l'Ain.

248 W 302 Centre d'hébergement des travailleurs nord-africains de Villeurbanne géré par l'Association des Foyers Nord-Africains de Lyon-Villeurbanne, construction, financement et fonctionnement : devis, plan de financement, plans, procès-verbal de réunion de l'assemblée générale et du conseil d'administration, comptes rendus mensuels de gestion, rapport suite incidents, statistiques, correspondance.

1953-1967

248 W 303-304 Foyers gérés par l'Association Lyonnaise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains. 1952-1965

303 Centre d'hébergement de la Part-Dieu, fonctionnement, liquidation et relogement des locataires⁵³: dossier relatif au projet d'extension du centre médico-social, état nominatif du personnel, état nominatif des locataires à reloger, plans, rapports de police, règlement intérieur, procès-verbal de réunion, notes, correspondance (1952-1965).

304 Foyers-hôtels⁵⁴ sonacotral de Lyon-Vaise, de Villeurbanne, de Vénissieux, et foyers-dortoirs de Lyon-Gerland et Lyon-Monplaisir, acquisition des terrains, financement et fonctionnement : devis, plans, convention avec la SONACO-TRAL, procès-verbal de réunion de l'assemblée générale, comptes rendus, règlement intérieur, pétitions, états nominatifs des locataires, procès-verbal de réunion du conseil général du Rhône, notes des Renseignements généraux, rapports de police, notes, correspondance (1954-1964).

248 W 305 Centre d'hébergement des travailleurs nord-africains rue Yong-Lug à Pierre-Bénite géré par l'Association Oullinoise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains, construction, financement et fonctionnement : dossiers de demande de subvention, compte rendu de gestion, bilan financier, état nominatif des locataires, règlement intérieur, statistiques, compte rendu, statuts, procès-verbal de réunion du conseil d'administration, rapport, notes des Renseignements généraux, notes, correspondance.

248 W 306-307 Foyers gérés par le Comité Local des Amitiés Africaines.

^{53.} Cf. 437 W 113. Le centre de la Part-Dieu est ouvert en 1946.

^{54.} Les foyers-hôtels sont aménagés en chambres individuelles.

- 306 Foyer-hôtel sonacotral rue Bonnet-Pernet à Vénissieux et centre d'hébergement de Bron-Parilly, fonctionnement : états nominatifs des mutations par quinzaine, bilan financier, procès-verbal de réunions, états nominatifs des familles secourues au titre de l'assistance familiale, rapport de police, notes des Renseignements généraux, notes, correspondance (1954-1964).
- 307 Foyer-hôtel sonacotral rue Bonnet-Pernet à Vénissieux, contrôle : pétition, fiche individuelle de renseignements, note, correspondance (1964-1966).
- 248 W 308-310 Foyers gérés par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

1959-1972

- Foyer de jeunes travailleurs d'Oullins, construction et financement : plans, notes, correspondance (1959-1963).
- 309 Centre d'hébergement aménagé dans l'ancienne usine Tiss-Métal à Lyon-Vaise, contrôle : note des Renseignements généraux, coupure de presse, notes, correspondance (1969-1970). Foyer Saint-Bernard à Lyon (1er arrondissement), contrôle : notes d'information, rapport (1972).
- 248 W 310 Foyer de jeunes travailleurs de Villeurbanne géré par la Maison d'Accueil du Jeune Ouvrier, contrôle : état des dépenses, état d'avancement des travaux, coupure de presse, notes, correspondance.

- 248 W 311-322 Foyers gérés par la Maison de l'Afrique du Nord puis par la Maison du Travailleur Etranger. 1951-1971
 - 311 Foyer-dortoir Chaponnay à Lyon (3° arrondissement), aménagement et financement : devis, plan, acte de vente, états récapitulatifs des dépenses, plan de financement, convention, notes, correspondance (1966-1967).
 - 312 Centre d'hébergement de la Doua, fonctionnement, financement et évacuation⁵⁵: inventaire du matériel, devis, bilan financier, rapports de police, règlement intérieur, note de service, correspondance (1952-1958).

^{55.} Les locataires du centre d'hébergement sont relogés au foyer-hôtel Pressensé à Villeurbanne.

- 313 Foyer-dortoir de la Rosière à Lyon (7° arrondissement), aménagement⁵⁶, financement et fonctionnement : devis, plans, bilan financier, état nominatif des locataires, liste du personnel, note de service, comptes rendus suite incidents, statistiques, note des Renseignements généraux, délibération du conseil général du Rhône, notes, correspondance (1956-1962).
- 314 Foyer-hôtel sonacotral avenue Jules Carteret à Lyon (7° arrondissement), cession des terrains par la ville de Lyon, financement et fonctionnement : plans, procès-verbal de police, notes des Renseignements généraux, état nominatif des locataires, fiches individuelles de renseignements, notes, correspondance (1958-1962).
- 315 Foyer-dortoir Bourbonnais à Lyon (9° arrondissement), acquisition des bâtiments, aménagement et financement : permis de construire, devis, plans, états récapitulatifs des travaux, dossier de demande de subvention, compte rendu de gestion, coupure de presse, correspondance (1967-1968).
- Foyer-dortoir impasse Saint-Victorien à Lyon (3° arrondissement), acquisition des bâtiments et financement : promesse de vente, plans, dossiers de demandes de subventions, note, correspondance (1967-1968).
- 317 Foyer-hôtel sonacotra Paul Krüger à Villeurbanne : état des lieux, attestation, correspondance (1969). Foyer rue Saint-Cyr à Vaise : état nominatif des locataires ayant quitté le foyer, état nominatif des ressortissants tunisiens n'ayant pas acquitté leur loyer, correspondance (1969). Foyer d'hébergement rue Claudius Pionchon dans le 3° arrondissement : certificats d'urbanisme, notes, correspondance (1969-1970).
- 318-319 Foyer-hôtel "Gare d'eau" à Vaise (1967-1970).
 - 318 Aménagement, financement et fonctionnement : devis, permis de construire, plans, dossier de demande de subvention, compte rendu de gestion, rapports de police, notes, correspondance (1967-1968).
 - Contrôle : notes d'information, comptes rendus, tracts, presse maoïste, notes, correspondance (1970).

^{56.} Notamment aménagement de cuisines individuelles.

- 320 Foyer-dortoir Inkermann à Villeurbanne, acquisition des bâtiments, aménagement et fonctionnement : devis, procès-verbal de réunion de l'assemblée générale, état nominatif des locataires, statistiques, liste du personnel, notes de service, fiches individuelles de renseignements, notes des Renseignements généraux, comptes rendus, télégramme, notes, correspondance (1951-1965).
- 321 Foyer-hôtel sonacotral rue Francis Pressensé à Villeurbanne, fonctionnement : comptes rendus annuels de gestion, liste du personnel, règlement intérieur, états nominatifs des mutations, notes de service, notes des Renseignements généraux, plan (1957-1965).
- 322 Foyer-dortoir Parilly à Saint-Priest réservé aux ouvriers des établissements Berliet⁵⁷, construction et financement : devis, plans, permis de construire, procès-verbaux de réunion de chantier, note, correspondance (1969-1970).

GARNIS

Contrôle

- 248 W 323 Réglementation de l'exploitation des garnis : arrêtés préfectoraux, arrêté ministériel, circulaires, notes. 1967-1972
- 248 W 324 Recensement des garnis par les services de police : listes des garnis par commune du département du Rhône, notes. 1965-1968
- 248 W 325 Garnis signalés au bureau d'Hygiène et à la direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales pour enquête de salubrité⁵⁸: procès-verbal de police, rapports de police, procès-verbal de gendarmerie, arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter, arrêtés préfectoraux d'insalubrité, bons de relogement, notes, correspondance (dossiers établis par garni). 1966-1976
- 248 W 326 Garnis, contrôle : rapports de police, procès-verbaux de notification d'agrément, de refus d'agrément et de retrait d'agrément.

^{57.} Sur ce foyer, cf. 248 W 284.

^{58.} Selon les conclusions de l'enquête du Bureau d'Hygiène et de la DDASS, les garnis sont agréés ou au contraire fermés.

Agrément⁵⁹

- 248 W 327 Garnis agréés en 1969,1970 et 1971 : arrêtés préfectoraux portant agrément des garnis collectifs, arrêtés préfectoraux portant retrait d'agrément, procès-verbaux de notification, rapports de police, procès-verbaux de police, notes, correspondance. 1968-1971
- 248 W 328 Garnis agréés en 1971 et 1972 : arrêtés préfectoraux portant agrément des garnis collectifs, procès-verbal de notification, arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter, recensement des occupants, bons de relogement, rapports de police, procès-verbaux de police, procès-verbaux de gendarmerie, notes, correspondance. 1971-1972
- 248 W 329 Garnis agréés en 1973 : arrêtés préfectoraux portant agrément de garnis collectifs, arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter, arrêtés préfectoraux portant retrait d'agrément, procès-verbal de notification, recensement des occupants, liste des garnis signalés fermés, procès-verbaux de police, rapports de police, notes d'information, notes, correspondance.

 1971-1973
- 248 W 330 Garnis agréés en 1974 et 1975 : arrêtés préfectoraux portant agrément de garnis collectifs, procès-verbal de notification, arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter, rapport de police, notes, correspondance.

 1968-1975

Fermeture et relogement des occupants

- 248 W 331-332 Dossiers classés par année de fermeture et par garni. 1964-1973
 - Garnis fermés en 1970 : arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter, procès-verbal de notification, liste des garnis interdits, liste des garnis ayant fait l'objet d'un arrêté préfectoral de refus d'agrément, arrêtés préfectoraux portant agrément de garnis collectifs, recensement des occupants, bons de relogement, liste des garnis fermés, rapports de police, procès-verbal de police, procès-verbal de gendarmerie, fiches descriptives des logements, notes, correspondance (1968-1973).
 - Garnis fermés en 1972 : arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter, arrêtés préfectoraux portant refus d'agrément, arrêté

^{59.} Les dossiers sont classés par année d'agrément puis par arrondissement et commune de l'agglomération lyonnaise puis par garni.

préfectoraux portant agrément de garnis collectifs, procès-verbaux de notification, liste des garnis fermés, fiches de renseignements, rapports de police, procès-verbaux de police, rapports de gendarmerie, procès-verbaux de gendarmerie, liste des garnis de la commune de Villeurbanne ayant fait l'objet d'un refus d'agrément, notes, correspondance (1964-1972).

- 248 W 333-337 Dossiers classés par année de relogement puis par foyer de relogement puis par garni. 1965-1973
 - 1968 et 1969⁶⁰ : arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter, procès-verbal de notification, recensements des occupants, bons de relogement, rapports de police, étude sur la situation du logement à Givors, arrêté de la cour d'Appel de Lyon, coupure de presse, notes, correspondance (1965-1970).
 - 334 1971⁶¹: arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter, procèsverbal de notification, rapports de police, recensement des occupants, bons de relogement, récépissés des bons de relogement, coupure de presse, ordonnance de référé, notes (1966-1971).
 - 335 1972⁶²: arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter, arrêtés préfectoraux portant agrément de garnis collectifs, arrêtés préfectoraux portant refus d'agrément, arrêtés préfectoraux portant retrait d'agrément, procès-verbal de notification, recensement des occupants, rapports de police, procès-verbal de police, bons de relogement, coupures de presse, notes des Renseignements généraux, tracts, pétition, notes, correspondance (1966-1973).

336-337 1972 et 1973.

336 Relogement aux foyers-hôtels sonacotra rue Vaillant à Villeurbanne et rue F. Roosevelt à Bron : arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter, arrêtés préfectoraux portant agrément de garnis collectifs, procès-verbal de notification, rapports de police, procès-verbaux de police, bons de relogement, notes (1970-1973).

^{60.} Les occupants des garnis sont relogés aux foyers-hôtels sonacotra de Fontaine-Saint-Martin, de Vénissieux, de Saint-Priest, de Lyon-Vaise, de Givors et au foyer-dortoir impasse Saint-Victorien à Lyon.

^{61.} Les occupants des garnis sont relogés au foyer-hôtel sonacotra rue Vaillant à Villeurbanne et à la ZUP des Minguettes à Vénissieux.

^{62.} Les occupants des garnis sont relogés au foyer-hôtel sonacotra rue Félix Faure à Lyon (3ème arrondissement).

366.

- 337 Relogement aux foyers-hôtels de Lyon-Vaise, de Décines, de Saint-Fons et de Feyzin : recensement des occupants, bons de relogement, rapports de police, procès-verbaux de police, procès-verbaux de gendarmerie, notes, correspondance (1966-1972).
- 248 W 338 Relogement à titre prioritaire des occupants des garnis insalubres : état récapitulatif des familles relogées, notes.
 1972
 Sur les garnis, voir aussi dans ce même versement 248 W 136-138 et

CITES FAMILIALES DE TRANSIT

- 248 W 339 Cités familiales de transit de Dardilly, Décines, Lyon (5° arrondissement), Mions, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne gérées par le Comité lyonnais de secours d'urgence aux sans logis et mal-logés, construction, financement et fonctionnement : dossiers de demande de subvention, rapport de police, coupures de presse, règlement intérieur, coupures de presse, bulletin périodique trimestriel du FNDSA (*l'Arche sous l'arc-en-ciel*), notes, correspondance. 1959-1963
- 248 W 340-341 Cités familiales de transit gérées par la MAN puis par la MTE. 1956-1971
 - 340 Cités familiales de transit «Arc-en-ciel» et route de Crémieu à Vaulx-en-Velin, construction, financement et attribution des logements⁶³: dossiers de demande de subvention, listes des familles proposées pour un logement, règlements intérieurs, rapports de police, notes, correspondance (1956-1964).
 - Cité familiale de transit "Marhaba" à Vaulx-en-Velin : plans, procès-verbal de la commission départementale d'urbanisme, notes, correspondance (1971).
- 248 W 342 Cité familiale de transit de la "Saulaie" à Oullins⁶⁴ gérée par le PACT, financement et attribution des logements : devis, plan de financement, liste des locataires, fiches familiales de renseignements, coupures de presse, notes, correspondance. 1953-1963

^{63.} Ces deux cités sont construites pour reloger les familles expulsées des bidonvilles.

^{64.} Sur cette cité de transit voir aussi dans ce même versement 248 W 244.

HABITATIONS À LOYER MODÉRÉ

248 W 343-345 Cités HLM gérées par le FNDSA.

1966-1971

- Fiches de renseignements et statistiques établies par cité (1971).
- Cité des Brosses à Mions : pétition, rapport de gendarmerie, procès-verbal de gendarmerie, coupures de presse, rapport, procès-verbal de réunion, notes, correspondance (1966-1972).
- 345 Centre familial Notre-Dame de la Rochette à Caluire-et-Cuire, acquisition du monastère des Bénédictines, aménagement et financement : plans, plan de financement, notes, correspondance (1967-1970).

248 W 346-349 Cités gérées par la société HLM Logirel.

- 346 Cité HLM de Bourg-les-Valence, transmission des demandes de logements pour attribution : notes, correspondance (1967-1968).
- 347 Cité HLM « Monferré » à Saint-Etienne, transmission des demandes de logement pour attribution, résiliation de bail et expulsion : fiches individuelles de demande de logement, fiches familiales de renseignements, rapport de police, procèsverbal de police, convention entre la SONACOTRA et Logirel pour le logement des familles des anciens supplétifs, notes, correspondance (1965-1968).
- 348-349 Résiliation de bail et expulsion.
 - Etat nominatif des familles logées par la société HLM Logirel, procédure de résiliation, procès-verbal de police, tableaux récapitulatifs des constructions projetées par la société HLM Logirel, correspondance (1966-1968).
 - 349 Procédures de résiliation, procédures d'expulsion, rapports de police, délibération du conseil municipal de Grigny, notes, correspondance (1969-1970).
- 248 W 350 Cité HLM Moulin-Combat à Saint-Chamond gérée par la société HLM La Sauvegarde Immobilière, transmission des demandes de logements pour attribution : liste des familles étrangères locataires, notes, correspondance. 1966-1967

HABITAT INSALUBRE

Recensement

- 248 W 351-353 Département de l'Ain, recensement de l'habitat insalubre et projets de construction de cités de transit. 1972
 - 351 Ville de Montluel : rapport introductif, fiches de visites d'immeubles en vue de l'appréciation de l'insalubrité, plan de financement, état financier prévisionnel, délibérations du conseil général et du conseil municipal, correspondance (1972).
 - 352 Ville d'Oyonnax : rapport introductif, fiches de visites d'immeubles en vue de l'appréciation de l'insalubrité, plan de financement, état financier prévisionnel, correspondance (1972).
 - 353 Commune de Saint-Rambert : rapport introductif, fiches de visites d'immeubles en vue de l'appréciation de l'insalubrité, plan de financement, état financier prévisionnel, statistiques, délibérations du conseil général et du conseil municipal, correspondance (1972).
- 248 W 354 Départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme et du Rhône : circulaire, recensement des baraquements à usage d'habitation, recensement des occupants des baraquements insalubres, rapport de police, statistiques, photographies, documentation.
- 248 W 355 Département de la Loire : recensement des baraquements à usage d'habitation, note sur les étrangers et leur condition de logement, statistiques, schémas d'implantation des baraquements, rapport, correspondance.

Résorption

248 W 356-359 8e région, lutte contre l'habitat insalubre. 1958-1970

Tableau récapitulatif des programmes de construction destinés à la suppression de l'habitat insalubre dans le département du Rhône, tableaux récapitulatifs des opérations de résorption de l'habitat insalubre, procès-verbal de réunion du comité de liaison d'aide et de résorption des taudis, dossier relatif au quartier du Tonkin à Villeurbanne (recensements de la population et des bidonvilles, rapports de police, coupures de presse, jugement du tribunal de Grande Instance) (1965-1970).

- 357 Départements du Rhône et de la Loire : tableaux récapitulatifs des opérations de résorption des bidonvilles (1968), délibération du conseil municipal de Givors, notes, correspondance (1967-1969).
- 358 Recensement des bidonvilles de Vénissieux et Saint-Fons, rapports, comptes rendus, plans, rapport de gendarmerie, procès-verbal de police, télégramme, notes manuscrites, coupures de presse, notes (1958-1970).
- 359 Dossiers constitués par le chargé de mission en vue de la visite de M. Guidicelli chargé de mission au ministère de l'Equipement (synthèses, statistiques, notes, correspondance) (1966-1968).
- 248 W 360-362 Habitat insalubre, suppression et relogement des occupants : dossiers classés par année de résorption et par îlot insalubre.

1954-1971

- 360 Habitat insalubre résorbé en 1958-1959,1960 et 1962 : recensement des occupants, rapports de police, arrêtés préfectoraux, plans, pétition, photographies, notes, correspondance (1955-1962).
- 361 Habitat insalubre résorbé en 1964⁶⁵ : recensement des occupants, fiches familiales de renseignements, bons de relogement, plans, rapports de police, coupures de presse, notes, correspondance(1954-1964).
- 362 Habitat insalubre résorbé entre 1967 et 1971 : recensement des occupants, fiches individuelles de renseignements, liste des travailleurs en instance de relogement, plans, rapports de gendarmerie, procès-verbaux de police, procès-verbaux de gendarmerie, tract, coupure de presse, notes, correspondance (1965-1971).
- 248 W 363 Résorption du bidonville chemin des Buers à Villeurbanne, expulsion et relogement des occupants : arrêté préfectoral, recensement des occupants, fiches familiales de renseignements, rapports de police, notes des Renseignements généraux, liste des familles relogées, plans, statistiques, coupures de presse, notes, correspondance.

^{65.} Notamment bidonville des Poilus à Villeurbanne.

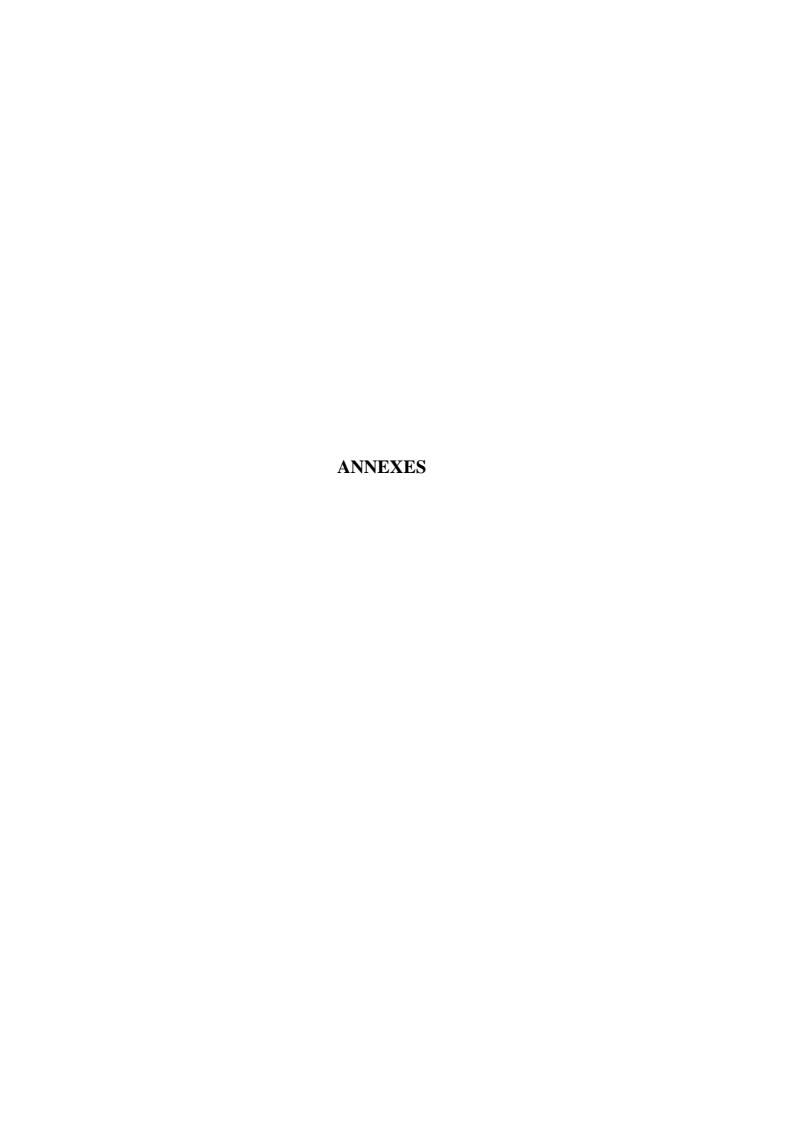
- 248 W 364 Résorption du bidonville de Décines, expulsion, relogement des occupants et construction d'un foyer-hôtel sonacotra : recensement des occupants, actes de rétrocession de parcelles, délibérations du conseil général du Rhône, jugement d'expropriation, plans, arrêtés préfectoraux, rapports de police, procès-verbaux de police, procès-verbaux de réunion, notes, correspondance.

 1968-1971
- 248 W 365 Résorption du bidonville de Feyzin, expulsion et relogement des occupants : recensement des occupants, bons de relogement, rapport de gendarmerie, procès-verbal de gendarmerie, tract, télégrammes, arrêté ministériel, délibération du conseil municipal, notes, correspondance.

 1969-1975
- 248 W 366 Contentieux Beldont⁶⁶: arrêté préfectoral, comptes rendus, mémoires, ordonnance d'expropriation, jugement du tribunal administratif, rapports de police, rapport du conseil départemental d'hygiène, coupures de presse, pétitions, tracts, notes, correspondance.

 1963-1967

^{66.} Contentieux relatif à la location de garnis insalubres.



CENTRES D'HÉBERGEMENT GÉRÉS PAR LA MAISON DE L'AFRIQUE DU NORD PUIS PAR LA MAISON DU TRAVAILLEUR ETRANGER

Prise en gestion	Centre d'hébergement	Caractéristique	Observation
1952	La Doua à Villeurbanne	Foyer-dortoir	Terrain rendu en 1959 aux autorités militaires
1956	Inkermann à Lyon (3ème arrondissement)	Foyer-dortoir	
1957	La Rosière à Lyon (8ème arrondissement)	Foyer-dortoir	Fermé en 1976
	Marhaba à Vaulx-en-Velin	Cité familiale de transit	
1959	Pressensé à Villeurbanne	Foyer-hôtel	
1960	Arc-en-ciel à Vaulx-en-Velin	Cité familiale de transit	
1965	Paul Krüger à Villeurbanne	Foyer-hôtel	
1967	Chaponnay à Lyon (3ème arrondissement)	Foyer-dortoir	Fermé en 1976
1968	Bourbonnais à Lyon (9ème arrondissement)	Foyer-dortoir	Fermé en 1976
	Rhin et Danube ou « Gare d'eau » à Vaise	Foyer-dortoir	
	Saint-Victorien à Lyon (3ème arrondissement)	Foyer-dortoir	Fermé en 1979
1970	Parilly à Saint-Priest	Foyer-dortoir	Fermé en 1992

TABLEAU DES NOMS DE LIEUX

FRANCE

France d'Outre-Mer Lyon (agglomération)

DÉPARTEMENTS1

Ain	Essonne	
Ain (département)	Nainville-les-Roches	
Belley Bourg-en-Bresse	Gard	
Culoz	Gard (département)	
Ferney-Voltaire Miribel	Haute-Savoie	
Montluel Neuville-sur-Ain	Haute-Savoie (département) Contamine-sur-Arve	
Oyonnax Saint-Rambert	Isère Isère (département)	
Ardèche	Gresse-en-Vercors	
Ardèche (département)	Loire	
Drôme	Loire (département) Roanne	
Drôme (département)	Saint-Chamond	
Bourg-lès-Valence	Saint-Etienne	

^{1.} Les communes sont rangées sous le département auquel elles appartiennent en 1997.

L'IMMIGRATION NORD-AFRICAINE DANS LE RHÔNE

Moselle

Moselle (département)

Puy-de-Dôme

Lempdes

Rhône

Rhône (département)

Brignais Bron Caluire Cuire

Dardilly Décines

Ecully

Fontaine-Saint-Martin

Feyzin

Givors

Grigny

Lyon Mions Oullins

Pierre-Bénite Saint-Fons

Saint-Genis-Laval Saint-Genis-Pouilly Vaulx-en-Velin

Vénissieux

Villefranche-sur-Saône

Villeurbanne

Savoie

Savoie (département)

ETRANGER

Afrique du Nord Algérie

Sud-Vietnam

TABLEAU MÉTHODIQUE DES MOTS-MATIÈRES

SURVEILLANCE DES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS

Activités politiques

Activités séparatistes algériennes

Carte de séjour

Centre d'assignation à résidence surveillée

Certificat de logement

Contrôle sanitaire

Délinquance

Etranger

Etudiant musulman

Expulsion

Fonds de commerce

Nationalité française (reconnaissance de la)

Rapatriement

Religion

Supplétif

EMPLOI, SECOURS ET ASSISTANCE

Action socio-éducative

Aide sociale

Alphabétisation

Hospitalisation

Main d'oeuvre

Protection sociale

Rapatriés d'Afrique du Nord

Rapatriés du Sud-Vietnam

Terrorisme nord-africain (victimes du)

LOGEMENT

Cantonnement d'entreprise Cité familiale de transit Foyer d'hébergement Garni Habitat insalubre H.L.M. Logement

ASSOCIATIONS

Associations

Amicale des Algériens en Europe

Amicale des malades nord-africains de l'hôpital Jules Courmont

Association Caladoise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains

Association d'Entraide et Foyer Nord-Africain d'Oyonnax

Association d'Entraide aux Travailleurs Nord-Africains

Association des Algériens en France

Association des Foyers Nord-Africains de Lyon-Villeurbanne

Association France-Algérie

Association l'Accueil Roannais

Association Lyonnaise d'Entr'Aide et de Culture

Association Lyonnaise pour l'hébergement des Travailleurs Migrants

Association Lyonnaise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains

Association Oullinoise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains

Association pour Encourager la Formation Professionnelle des Adolescents et Adultes Agériens

Association pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains de Bourg-en-Bresse

Association pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains de Lyon-Gerland Association Les Jeunes du Sahara

Comité Local des Amitiés Africaines

Comité Lyautey

Comité lyonnais de secours d'urgence aux sans logis et mal-logés

Etudes Sociales et Service d'Accueil aux Nord-Africains

Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Maison d'Accueil du Jeune Ouvrier

Maison de l'Afrique du Nord

Maison de l'Afrique du Nord et du Travailleur d'Outre-mer

Maison du Travailleur Etranger

TABLEAU MÉTHODIQUE DES MOTS-MATIÈRES

Propagande Action Contre le Taudis Service Social de la Main-d'Oeuvre Etrangère Service Social Familial Nord-Africain

INDEX

Les noms de lieux sont en minuscule italique, les noms de personnes en petites capitales, les noms de matières en romain. Les références renvoient aux cotes des articles. L'abréviation n. suivie d'un chiffre renvoie à une note en bas de page du corps de l'instrument de recherche.

```
Amicale des malades nord-africains de
action socio-éducative
     168-177
activités politiques
     141-148
activités séparatistes algériennes
     139-140 n. 21
Afrique du Nord
     178-184 185-190 192
aide sociale
     162-164 167
Ain
     9 13 145 149 159 178 189-190
     257 290-298 351-354
Algérie
     92 99 104 152 154 166 171 177
     191 195 198 252 275-276 280
alphabétisation
     174-176 n. 13
Amicale des Algériens en Europe
     144
```

```
l'hôpital Jules Courmont
     212
Ardèche
     10 14 354
associations
     141-144 164 171 201-211 254
     n. 32
     - Amicale des Algériens en Europe :
       144
     - Amicale des malades nord-africains
       de l'hôpital Jules Courmont : 212
     - Association Caladoise
                                  pour
       l'Hébergement des Travailleurs
       Nord-Africains: 301
     - Association
                     d'Entraide
       Travailleurs Nord-Africains: 233
```

- Association d'Entraide et Foyer

- Association des Algériens en

France: 144

Nord-Africain d'Oyonnax: 295-296

- Association des Foyers Nord-Africains de Lyon-Villeurbanne :
 302
- Association France-Algérie : 89
- Association l'Accueil Roannais : 169
- Association Lyonnaise d'Entr'Aide et de Culture : 214
- Association Lyonnaise pour l'Hébergement des Travailleurs Migrants: 215 n. 32
- Association Lyonnaise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains : 216-217 303 304
- Association Oullinoise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains : 305
- Association pour Encourager la Formation Professionnelle des Adolescents et Adultes Algériens : 154
- Association pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains de Bourg-en-Bresse : 218
- Association pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains de Lyon-Gerland : 217 n. 34
- Association Les Jeunes du Sahara : 213
- Comité Local des Amitiés Africaines : 306-307
- Comité Lyautey : 170
- Comité lyonnais de secours d'urgence aux sans logis et mal-logés : 219 339
- Etudes Sociales et Service d'Accueil aux Nord-Africains : 220 n. 14

- Foyer Notre-Dame des Sans-Abri : 173 221-224 251 260-261 279 308-310 339 343-345
- Maison d'Accueil du Jeune Ouvrier : 311
- Maison de l'Afrique du Nord : 98 170 179 202 225-233 312-314 340-341 n. 37-38 n. 39
- Maison de l'Afrique du Nord et du Travailleur d'Outre-mer : 98 n. 25
- Maison du Travailleur Etranger : 234-243 315-323 340-341
- Propagande Action Contre le Taudis: 173 244-245 342 n. 22
- Service Social de la Main d'Oeuvre Etrangère : 248-249
- Service Social Familial Nord-Africain: 48 246-247 251 268-272 n. 40

Association Caladoise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains

301

Association d'Entraide aux Travailleurs Nord-Africains

233

Association d'Entraide et Foyer Nord-Africain d'Oyonnax

295-296

Association des Algériens en France

144

Association des Foyers Nord-Africains de Lyon-Villeurbanne

302

Association France-Algérie

89

Association l'Accueil Roannais

169

Association Lyonnaise d'Entr'Aide et de Culture 214 Association Lyonnaise pour l'hébergement des Travailleurs Migrants 215 n. 32	Brignais 182-184 n. 24 Bron 97 336
Association Lyonnaise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains 216-217 303-304 Association Oullinoise pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains 305 Association pour encourager la formation professionnelle des adolescents et adultes algériens	—C— Caluire 98 345 cantonnement d'entreprise 284 CAPELIER - secrétaire de la Maison de l'Afrique du Nord : 225
154 Association pour l'Hébergement des Travailleurs Nord-Africains de Bourg-en-Bresse 218 Association pour l'hébergement des Travailleurs Nord-Africains de Lyon-Gerland 217 n. 34 Association Les Jeunes du Sahara 213	carte de séjour 94 100 102 centre d'assignation à résidence surveillée 104 certificat de logement 107-117 n. 18-19 certificat de résidence voir carte de séjour cité familiale de transit 173 222 244 251 339-342 Comité Local des Amitiés Africaines 306-307
—B— Beldont - contentieux: 366 Belley (Ain) 290 bidonville voir habitat insalubre Bourg-en-Bresse (Ain) 218 Bourg-lès-Valence (Drôme) 299 346	Comité Lyautey 170 Comité lyonnais de secours d'urgence aux sans logis et mal-logés 219 339 Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie) 176 contrôle sanitaire 97-98 n. 16 COUNIL (Jean) 68

Cuire	étudiant musulman
345	148
Culoz (Ain)	expulsion
291	106
Curis-au-Mont-d'Or	
181-182	F
	_
—D—	Ferney-Voltaire (Ain) 292-293
Dardilly	Feyzin
339	264 337 365
<i>Décines</i> 337 339 364	fonds de commerce 136-138
délinquance	Fontaine-Saint-Martin
149-151	n. 60
<i>Drôme</i> 10 14 161 190 257-258 299 354	foyer d'hébergement 174 252 254 263-265 283 285-322 n. 48
	Foyer Notre-Dame des Sans-Abri
—E—	173 221-224 251 260-261 279
Ecully	308-310 339 343-345
176	France d'Outre Mer
Emploi	233
voir main-d'oeuvre	
Enseignement voir alphabétisation	—G—
Etranger	Gard
93-95 101 106 145-146 168-170	186
211 256 267-273 277-281	garni
- Guinéens : 105 147	136-137 n. 60-62
- Italiens: 163	- contrôle : 323-326
- Malgaches : 94 149	- agrément : 327-330
- Marocains : 94	- fermeture et relogement des occu-
- Tunisiens : 94 102 153	pants : 331-338
Etudes Sociales et Service d'Accueil aux	Gat (Jean-Pierre)
Nord Africains	5
220 n. 14	Givors 265 333 357 n. 60
	200 000 001 II. UU

- demande de logement : 266-282 Voir aussi cantonnement d'entreprise, cité familiale de transit, cité HLM, foyer d'hébergement, garni Logirel 263 346-349 Loire (département) 11 13-14 147 169 192 209 255
281 300 355 357 Lyon (agglomération) 150-151 172 262 285-289 Lyon (ville de) 63 65 69 75-84 97 154 213 302
333 n. 60 et 62 - 3° arrondissement : 311 316-317 n. 62 - 5° arrondissement : 339 - 7° arrondissement : 264 313-314 - 9° arrondissement : 315 - Lyon-Gerland : 215 217 - Lyon Monplaisir : 215 - Lyon-Perrache: 170 - Lyon-Vaise : 304 309 318-319 337 n. 62 - rue Paul Bert : 136
—M— main d'oeuvre 7 90 154-161
Maison d'Accueil du Jeune Ouvrier 311 Maison de l'Afrique du Nord 98 170 179 202 225-233 312-314 340-341 n. 36 n. 37-38 Maison de l'Afrique du Nord et du Travailleur d'Outre-mer 98 n. 25 n. 37

```
—R—
Maison du Travailleur Etranger
     234-243 315-323 340-341 n. 39
                                        rapatriement
Martin (Georges)
                                             103-105
                                        rapatriés d'Afrique du Nord
Mions
                                             188-192
     33 68
                                             - recensement: 178
Miribel (Ain)
                                             - accueil et hébergement : 179-184
     294
                                             - reclassement et relogement :
Moselle
                                               185-187
     164
                                        rapatriés du Sud-Vietnam
Montluel (Ain)
                                             193
     351
                                        regroupement familial
                                             voir certificat de logement
                —N—
                                        religion
                                             152-153
Nainville-les-Roches (Essone)
                                        Rhône (département)
                                             9-10 149 178 186 188-190 249
nationalité française
                                             258-259 304 313 324 354 356
     - reconnaissance de la : 118-135
       186 191 193
                                             - conseil général du Rhône : 201
Neuville-sur-Ain (Ain)
                                               209-210 232 304
     140
                                        Roanne (Loire)
                                             300
                                        ROSSET
                -0-
                                             - Président du Foyer Notre-Dame
Oullins
                                               des Sans-Abris: 224
     244 308 342
Oyonnax (Ain)
     295-297 352
                                                        —S—
                                        Saint-Chamond (Loire)
                                             350
                —P—
                                        Saint-Etienne (Loire)
Pierre-Bénite
                                             64 102 160 300 347
     212 305
                                        Saint-Fons
Propagande Action Contre le Taudis
                                             337 358
     173 244-245 342 n. 23
                                        Saint-Genis-Laval
protection sociale
                                             176
     162-167
```

304

```
Saint-Genis-Pouilly
                                        Sud-Vietnam
     298
                                             193
                                       supplétif
Saint-Priest
     261 284 322 n. 62
                                             178 185-186 276 347
Saint-Rambert (Ain)
     353
                                                        —T—
santé
     voir hospitalisation
                                        terrorisme nord-africain
                                             - victimes du: 194-197
Savoie
     14 145
Savoie (haute)
                                                        _V_
     257
                                        Vaulx-en-Velin
Service Social de la Main-d'Oeuvre
                                             243 260 339-341
Etrangère
     248-249
                                        Vénissieux
                                             215 222 277 304 306-307 358
Service Social Familial Nord-Africain
                                             n. 60-61
     48 246-247 251 268-272 n. 40
                                        Villefranche-sur-Saône
Société coopérative musulmane algérien-
                                             180 277 301
ne d'habitation et d'accession à la petite
propriété
                                        Villeurbanne
     262
                                             174 215 238-242 302 304 311
SONACOTRA
                                             312 317 320-321 332 336 339
                                             356 359 363 n. 55 n. 61 n. 65
     186 263-264 299 347
SONACOTRAL
```